



ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LE KASAÏ

Pression supplémentaire sur le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU



Une réunion du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies à Genève.

La représentante américaine à l'ONU accuse le Conseil de passivité sur le dossier des atrocités commises au Kasai et demande une nouvelle fois une enquête in-

ternationale. Nikki Haley s'appuie notamment sur les nouveaux rapports très dérangeants faisant état d'une active campagne de meurtres et de viols de masse

contre des femmes et des enfants commis par les Fardc au Kasai. Pour Washington, l'institution onusienne se plaint dans une passivité coupable et com-

plice alors que la mise en place de cette enquête internationale est attendue en début de cette semaine. Pendant ce temps, des officiels congolais séjournent à

Genève dans le but de faire acter la position congolaise axée sur un appui international à une enquête locale dont Kinshasa prendrait les commandes. **Page 2**

EPSP

Début des examens d'État sans les élèves finalistes du Kasai

Le Premier ministre Bruno Tshibala a officiellement donné le 19 juin le coup d'envoi des dites épreuves à Mbanza Ngungu dans le Kongo central. Ils sont près de 632.000 finalistes à participer à ces épreuves sur l'ensemble du territoire national, sans les élèves-finalistes de quelques localités de l'espace Kasai en proie à l'insécurité. D'où l'option de décaler le début des épreuves dans ce coin du pays d'un mois, le temps de permettre aux élèves de terminer le programme scolaire perturbé à cause des troubles récurrents ayant émaillé la région ces derniers mois. Ainsi donc, les préliminaires débiteront, dans l'espace trouble du Kasai, le 3 juillet prochain tandis que les épreuves proprement dites d'examen d'État ont été repoussées au 18 juillet.

Page 4



Des élèves finalistes en plein examen

5° TOUR CYCLISTE
DE LA RDCLe Burkinabé
Abdoul Aziz
Nykiama,
premier Africain
vainqueur
d'étape

La quatrième étape du cinquième Tour cycliste international de la RDC, courue entre Likasi et Kolwezi, a été remportée par le Burkinabé Abdoul Aziz Nykiama, bouclant les 180 km de l'étape en 3h56'. Il a remporté à cet effet le prix de la combativité, du sprinteur et du meilleur Africain de l'étape. Le Belge de souche maghrébine Ben Nassem a pris la troisième position, in extremis, devant l'ivoirien Konté Bassiru primé meilleur grimpeur. Jimmy Muhindo, premier des Congolais, a terminé à la sixième position.

La caravane a quitté Kolwezi pour Kinshasa avant de relier Masimanimba (province du Kwango) où devrait être donné le 19 juin le départ de la cinquième étape du Tour. **Page 6**

ENVIRONNEMENT

Démarrage du programme d'appui à la résilience des populations vulnérables

Le programme d'appui à la résilience des populations vulnérables aux risques des catastrophes (PRRC) est le résultat du plaidoyer de la Caritas inter-

national Belgique auprès de la Direction générale de la coopération au développement (DGD). D'une durée de deux ans, ce programme se poursuivra jusqu'en

septembre 2018. L'objectif poursuivi est de réduire le degré de vulnérabilité des personnes face à des menaces, principalement d'ordre climatique

et environnemental comme les érosions, inondations et vents violents, dans une dizaine de sites ciblés à Bumba, Lisala et Lolo.

Page 3

ÉDITORIAL

Dialogue

S'il est vrai que personne ne sait réellement comment les Etats modernes peuvent contenir de façon efficace la montée des extrémismes, religieux, ethniques et autres, qui marquent ce début de millénaire il l'est plus encore que seules des actions concertées peuvent protéger la paix, la liberté individuelle et collective partout où celles-ci se trouvent menacées. Croire qu'un pays, un peuple, une nation sont, ou seront capables de lutter seuls contre les déviations qui les menacent est une illusion, une utopie dangereuse que chacun d'entre nous risque de payer au prix fort un jour prochain.

La vérité est que dans le monde très ouvert où nous vivons aujourd'hui seule la coopération entre les nations peut protéger chacune d'elles contre la violence extrême qu'engendre le fanatisme. Et c'est pourquoi le dialogue interétatique devient au fil des mois une exigence à laquelle personne ne saurait se soustraire sans courir le risque de débordements meurtriers.

Vraie en Europe, au Proche et au Moyen-Orient, en Afrique du nord, en Asie cette vérité doit s'imposer chez nous également, si du moins nous voulons que l'Afrique centrale continue d'avancer sur la voie du progrès. Mais pour y parvenir dans un délai raisonnable, il nous faut réformer en profondeur les institutions régionales qui ont pour vocation de surmonter les divisions nées de l'Histoire, d'abaisser les frontières artificielles élevées par les générations précédentes, de créer une communauté régionale qui accélérera la longue marche vers l'émergence du Bassin du Congo.

Cette exigence s'impose d'autant plus aujourd'hui que deux pays de cette vaste région, à savoir la Centrafrique et la République démocratique du Congo, se trouvent confrontés à des tensions internes récurrentes qui mettent peu ou prou en péril leur unité. Sans doute n'apportera-t-elle pas une réponse définitive aux problèmes que cette partie du monde doit impérativement résoudre, mais elle créera un climat propice au processus d'intégration régionale qui permettra lui-même de mutualiser les moyens, de coordonner les efforts.

Ayons toujours en tête cette évidence que le bien-être des générations à venir dépend de notre capacité à agir présentement dans le bon sens.

Le Courrier de Kinshasa

ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LE KASAÏ

Une pression supplémentaire sur le Conseil des droits de l'Homme

La représentante américaine à l'Onu accuse le Conseil de passivité sur le dossier des atrocités commises dans la province du Kasai en RDC et demande une nouvelle fois une enquête internationale.

L'ouverture d'une enquête internationale sur les violences au Kasai tarde à être effective. Les voix discordantes se font entendre quant à l'opportunité d'ouvrir cette enquête internationale réclamée à cors et à cri par l'Onu et quelques partenaires de la RDC. En tout cas, pour Washington qui

« S'il ne se penche pas sur les faits aussi horribles que ceux qui se produisent dans les Kasai, à quoi sert-il donc ? »

semble prendre le devant dans cette affaire en insistant sur l'ouverture immédiate de cette enquête internationale, les tergiversations et la position de Kinshasa par rapport à ce dossier ne sont pas de nature à favoriser l'éclatement de la vérité. C'est dans ce cadre qu'il faut situer le nouveau forcing de Washington qui, dans un récent communiqué au vitriol, met un accent sur la gravité des atrocités commises dans la province du Kasai lesquelles requièrent une enquête internationale. Celle-ci devra investiguer notamment sur les graves abus commis dans la région, notamment les exécutions sommaires, les meurtres d'enfants, le recrutement d'enfants soldats et les violences sexuelles.

Par la voix de sa représentante à l'Onu Nikki Haley, les Etats-Unis assurent avoir reçu des rapports faisant état d'exécutions sommaires et de viols de masse dans cette partie de la RDC. Il s'agirait, d'après l'ambassadrice américaine, de nouveaux rapports très dérangeants faisant état d'une active campagne de meurtres et de viols de masse contre des femmes et des enfants commis par les FARDC au Kasai. Ces faits

graves ajoutés à ceux antérieurs de violence découlant des affrontements entre les forces armées et la milice de Kamuina Nsapu obligent la justice internationale, au nom du droit humanitaire, à se saisir de ce dossier afin que les responsabilités soient établies.

Réitérant son appel à l'ouverture d'une enquête internationale, Washington accuse le Conseil des droits de l'Homme à Genève de ne pas faire preuve d'empressement dans la conduite de cette affaire. Bien au contraire, estime Washington, cette institution onusienne se complaint dans une sorte de passivité coupable et complice alors que la mise en place de cette enquête internationale est attendue en début de cette semaine.

Toutefois, il est à noter que l'ouverture de cette enquête ne sera pas automatique puisqu'elle est assujettie à un certain nombre des préalables dont l'adhésion des quarante-sept Etats membres composant le Conseil. Ce qui, à en croire les analystes, est loin d'être un acquis. Les africains et les européens ne s'accordent pas, en effet, quant à leur approche sur la question. Les premiers souhaitent une simple condamnation et une assistance logistique aux autorités congolaises pour leur enquête tandis que les seconds adoptent une posture de fermeté en exigeant une enquête internationale.

Entretemps, un débat sur l'efficacité du Conseil des droits de l'Homme se fait jour dans les milieux intéressés. « S'il ne se penche pas sur les faits aussi horribles que ceux qui se produisent dans les Kasai, à quoi sert-il donc ? », s'est interrogée Nikki Haley pour qui, les atermoiements du Conseil, est un indice de sa légèreté dans la conduite du dossier kasaien. Pendant ce temps, des officiels congolais dont la ministre RD-congolaise des droits humains séjournent à Genève dans le but de faire acter la position congolaise plutôt axée sur un appui international à une enquête interne dont Kinshasa prendrait les commandes.

Alain Diasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula
RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba
PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maoakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ

L'ONG Le Risien conseille la médecine verte

Ce cabinet, qui lutte contre des produits à base d'hydroquinone, propose à la population congolaise des produits à base de plantes naturelles dont la gamme Ngola, contenant le savon, le lait de beauté, pour adulte et bébé, ainsi que la pommade et huile de cheveux Nwelle.

L'ONG Le Risien a organisé, le week-end dernier sur les rues de Kinshasa, une caravane motorisée aux couleurs de la gamme Ngola, visant à sensibiliser les Kinnois à l'utilisation des produits à base d'hydroquinone. Au point de chute de cette activité, la nouvelle agence du cabinet Le Risien ouverte, le même jour à Matonge, en face du Complexe scolaire Mgr Moke, le directeur et responsable du cabinet Le Risien, le Dr Richard Sita a rappelé à la population congolaise ainsi qu'à celles des villes voisines de Kinshasa, les avantages de la médecine verte, tout en leur déconseillant l'utilisation des produits à base d'hydroquinone. Pour le Dr Richard Sita, en effet, dont l'ONG Le Risien lutte contre l'utilisation des produits de beauté à base d'hydroquinone, des produits à base des plantes naturelles offrent plus d'avantages que ceux qui contiennent l'hydroquinone, alors que ces derniers présentent encore beaucoup d'inconvénients. « *Au fait, l'hydroquinone nous apporte plus de problèmes qu'il nous fait du bien* », a-t-il insisté.

Six ans, ensemble avec les Congolais

L'ONG Le Risien, note-t-on, chemine avec ses partenaires, la population de Kinshasa, ainsi que des autres provinces de la RDC et des villes proches de la capitale congolaise, depuis six ans. Pendant ce laps de temps,

etc. « *En effet, cela fait exactement 6 ans jour pour jour que nous avons décidé de mettre en place cette structure en vue de vous accompagner dans vos problèmes de santé notamment en vous*

fait du bien », a souligné Dr Richard Sita.

Cette cérémonie qui a mené l'équipe Ngola à travers les rues de Kinshasa, a également été l'occasion pour le cabinet Le Risien de présenter d'autres ar-

von, Ngola bébé, Ngola poudre, pommade et huile Nwelle pour cheveux, a-t-il dit, sont autant de résultats que nous pouvons vous présenter ce jour comme aboutissements de notre travail pendant six ans. Aujourd'hui



L'agence Le Risien de victoirephoto Adiac

ce cabinet a déjà proposé à la population, à côté d'autres produits liés à la santé, la gamme Ngola contenant le savon et le lait de beauté dont la notoriété a conquis, en une année, les Kinnois et d'autres populations, ainsi que la pommade et l'huile Nwelle pour les cheveux,

proposant la médecine verte, avec des produits à base des plantes naturelles, en vue de bouter hors de nos maisons, ceux à base d'hydroquinone, ce constituant nocif pour la santé de nos familles. Au fait, l'hydroquinone nous apporte plus de problèmes qu'il nous

ticles ajoutés sa gamme Ngola dont le lait de beauté et poudre pour bébé.

« *Cette cérémonie marque également le lancement de Ngola bébé et de Ngola poudre ainsi que l'ouverture de notre bureau de Victoire* », a expliqué le Dr Richard Sita. Ngola sa-

plus que jamais, a poursuivi Richard Sita, nous vous demandons de continuer à faire confiance à votre cabinet, qui prend l'engagement de continuer ses recherches et de continuer à travailler pour votre bien-être.

Lucien Dianzenza

ENVIRONNEMENT

Démarrage du programme d'appui à la résilience des populations vulnérables

L'objectif principal de ce programme est de réduire le degré de vulnérabilité des personnes face à des menaces, principalement d'ordre climatique et environnemental comme les érosions, inondations et vents violents, dans une dizaine de sites ciblés à Bumba, Lisala et Lolo.

Le programme d'appui à la résilience des populations vulnérables aux risques des catastrophes (PRRC) est le résultat du plaidoyer de la Caritas international Belgique auprès de la Direction générale de la coopération au développement (DGD). D'une durée de deux ans, ce programme se poursuivra jusqu'en septembre 2018. Il avait démarré par un atelier d'une vingtaine de personnes à Bumba en novembre dernier, dont des représentants de l'administrateur du territoire, des services étatiques, des experts et d'autres personnes ressources ou parties prenantes. C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme que la Caritas international Belgique a organisé dernièrement à Bumba une séance de travail avec des représentants des Caritas-Déve-

loppement des diocèses de Lisala et Lolo faisant partie des équipes de mise en œuvre du PRRC dans la province de la Mongala. Ces équipes sont constituées de superviseurs et d'animateurs communautaires, sous l'égide de la coordination des Caritas diocésaines de Lisala et de Lolo. La Responsable des programmes de la CI.be, Juliette Maquart, fait savoir que depuis le démarrage dudit programme, toutes ces équipes se sont engagées dans la « *sensibilisation massive auprès des communautés de ce qu'est la réduction des risques des catastrophes. L'inondation et l'érosion, indique-t-elle, sont des menaces. Mais l'homme est en mesure, à travers ses capacités et ses ressources, de trouver des solutions pour amoindrir les effets néfastes de ces menaces* ».



Les membres des comités locaux

En sus de la sensibilisation, les deux équipes ont effectué une descente sur les dix sites ciblés. Objectif : identifier des groupes d'acteurs pour les sensibiliser au concept de réduction des risques de catastrophes (RRC). Dans leur sensibilisation, ces équipes

ont ciblé des associations, autorités politico-administratives, éducationnelles ou sanitaires, confessions religieuses. Toujours dans le cadre de la mise en œuvre du programme PRRC, ces équipes ont procédé à la mise en place d'un noyau de personnes ressources,

appelés comités RRC qui devront prendre en charge « *toute la mise en place d'actions devant permettre de réduire les effets néfastes de ces menaces auprès des Communautés dans ces milieux affectés* ».

Aline nzuzi

EST DE LA RDC

Reprise des combats entre l'armée et une milice

Des combats intenses ont repris dimanche entre les militaires congolais et des miliciens pour le contrôle d'une localité située près de Beni, dans le nord de la province du Nord-Kivu (est de la République démocratique du Congo), a-t-on appris auprès de l'armée.

Les Forces armées de RDC (Fardc) avaient annoncé samedi en fin de journée avoir repris le contrôle de la localité de Kabasha, à 24 km au sud de la ville de Beni, après avoir utilisé des armes lourdes contre des miliciens d'un groupe Maï-Maï non identifié. «Les combats ont repris à Kabasha (dimanche) depuis 15H30 (13H30 GMT) contre des Maï-Maï, dont l'appartenance ethnique n'est toujours pas connue. Nous avons dépêché des troupes en renfort sur place», a déclaré à l'AFP le lieutenant Jules Tshikudi, l'un des porte-parole de l'armée dans cette région, sans préciser le bilan. «Comme hier (samedi), ce sont les Maï-Maï qui ont attaqué nos positions», alors qu'«un calme apparent» avait

régné toute la nuit à Kabasha qui était sous contrôle de l'armée, a-t-il ajouté, indiquant que «certains évadés de la prison de Kangwayi (de Beni) ont été appréhendés, combattant aux côtés des Maï-Maï». Samedi, une patrouille de la mission de l'ONU en RDC (Monusco) qui se rendait à Kabasha a été «la cible d'une embuscade tendue par des présumés Maï-Maï», a déclaré dimanche à l'AFP le capitaine Adil Asserhir, l'un des porte-parole des Casques bleus en RDC. «Dans les échanges des tirs, trois Casques bleus ont été blessés et au moins cinq présumés Maï-Maï ont été tués», a indiqué l'officier, la patrouille a pu également «récupérer» des armes et des effets militaires, a-t-il dit.

La majorité des habitants de Kabasha ont quitté les lieux depuis samedi pour éviter d'être pris pour cibles par les belligérants. Plus de 900 détenus s'étaient évadés après une attaque de la prison centrale de Beni par des inconnus armés. Plusieurs dizaines des membres présumés

d'une rébellion musulmane ougandaise (ADF) étaient incarcérés à la prison de Kangwayi ainsi que plusieurs personnes présentées comme des miliciens Maï-Maï. La ville et le territoire de Beni font l'objet depuis octobre 2014 d'une série de massacres attribués aux Ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), qui ont causé la mort de plusieurs centaines des personnes.

Les Maï-Maï sont des groupes «d'autodéfense» constitués sur une base essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour combattre les envahisseurs ougandais et rwandais. Certains n'ont jamais désarmé. L'est congolais, constellé de groupes armés nationaux et étrangers, est déchiré par plus de vingt ans de conflits armés, alimentés par des différends ethniques et fonciers, la concurrence pour le contrôle des ressources minières de la région et des rivalités entre puissances régionales.

D'après AFP

BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Les banques occidentales sur le point d'arrêter leurs transactions en dollars avec des banques congolaises

Suite au dernier rappel à l'ordre de la Réserve fédérale américaine leur faite, les banques occidentales auraient décidé d'arrêter carrément leurs transactions en dollar avec des établissements bancaires de la RDC qui ne se conformeraient pas à la législation américaine en matière de la transparence des capitaux.

S'achemine-t-on vers un arrêt des transactions en dollars entre les banques européennes et congolaises ? La question vaut son pesant d'or à la lumière du dernier rappel à l'ordre de la Réserve fédérale américaine aux banques européennes. Celles-ci seraient, à en croire le magazine de la finance africaine « les Afriques », menacées de sanctions par la Réserve fédérale américaine en cas de transactions en dollar américain avec des banques/clients congolais qui ne respecteraient pas la législation américaine sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

D'après la même source, cette menace aurait donné matière

à réflexion aux banques européennes qui ont prit l'option d'arrêter carrément leurs transactions en devise américaine avec des établissements bancaires de la RDC qui ne se conformeraient pas à la législation américaine en matière de la transparence des capitaux. Dans un pays où le dollar est utilisé dans 70% des transactions économiques, financières et commerciales, il va sans dire que cette décision aurait un impact économique certain en RDC, plus précisément sur la capacité des banques congolaises et leurs clients à réaliser des transactions internationales en dollar américain.

Au niveau de la Banque centrale du Congo et dans d'autres établissements bancaires du pays, on se dit plutôt surpris par cette décision vite mise sur le compte de la rumeur vu que les indicateurs sont restés les mêmes et que les transactions avec l'extérieur se poursuivent sans encombre. Dossier à suivre.

Alain Diasso

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

L'Asadho appelle au retour urgent des enfants du Kasai à l'école

Pour l'ONG, qui souligne que l'éducation, aux termes des dispositions de l'article 43 de la Constitution, est un droit pour tous les Congolais, particulièrement les enfants, il est nécessaire que cet article soit respecté par les pouvoirs publics en ce qui concerne les enfants de cette partie du pays.

Dans une déclaration faite à l'occasion de la Journée de l'enfant africain fêtée le 16 juin, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a appelé le gouvernement à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour créer les conditions nécessaires au retour des enfants du Kasai à l'école. Cette ONG a, en effet, noté que

parmi les déplacés et/ou réfugiés enregistrés dans cette province de la RDC figurent plus de 4 mille enfants séparés de leurs familles dont une grande partie n'a plus accès à l'école à cause des conditions sécuritaires liées à cette crise, mais aussi à cause du fait que plus de 350 écoles sont détruites dans les provinces du Kasai. Citant les informations qu'elle a recoupées, l'Asadho note que la communauté humanitaire, qui tente de soulager tant soit peu la situation difficile de ces enfants, est toujours confrontée aux difficultés financières et à l'insécurité. Ce qui l'amène à lancer un appel pressant au gouvernement, lui rappelant que le retour des

enfants du Kasai à l'école était une urgence. «Étant donné que l'éducation, aux termes des dispositions de l'article 43 de la Constitution, est un droit pour tous les Congolais particulièrement les enfants, il est nécessaire que cet article soit respecté par les pouvoirs publics en ce qui concerne les enfants du Kasai», a souligné l'Asadho, dans ce communiqué signé par son président national, Me Jean-Claude Katende.

Cette ONG attend donc du gouvernement de prendre des mesures urgentes pour reconstruire les écoles et sécuriser l'espace kasaien afin de permettre aux enfants de retourner à l'école et de suspendre le paiement de tout frais scolaire pris en charge par les parents pour permettre que tous les enfants sinistrés rentrent à l'école. L'Asadho, par ailleurs des ONG humanitaires, à mener le plaidoyer au niveau national et international pour que les autorités et les partenaires au développement interviennent en faveur des enfants sinistrés du Kasai.

Il est rappelé que les affrontements survenus depuis août 2016 entre les partisans du Kamuina Sumpu, la Police nationale congolaise et les Forces armées de la RDC ont occasionné la mort de 300 à 3 mille personnes et poussé des millions de personnes à quitter leurs milieux de vie pour vivre dans la forêt ou se réfugier en Angola.

Lucien Dianzenza

EPSP

Début des examens d'État sans les élèves finalistes du Kasai

Plus 632000 candidats répartis sur 1.844 centres prennent part à ces épreuves à travers le pays sans le Grand Kasai en proie à l'insécurité.

C'est le 19 juin qu'ont débuté les épreuves d'examen d'État sur le territoire national. C'est le Premier ministre qu'accompagnait le ministre chargé de l'Enseignement primaire et secondaire, Gaston Musemena, qui a officiellement donné le coup d'envoi des dites épreuves à Mbanza Ngungu dans le Kongo central. Ils sont près de 632.000 finalistes à participer à ces épreuves, sans les élèves de quelques localités de l'espace Kasai en proie à l'insécurité.

Pour le ministre de l'EPSP, il était quasi impossible de faire participer la province du Kasai à ces épreuves en raison de l'insécurité qui prévaut dans ce coin du pays. «Nous allons attendre que toutes les conditions psychologiques soient réunies pour que les examens se tiennent à ces endroits», a-t-il déclaré. D'où l'option de décaler le début des épreuves dans le Grand Kasai d'un mois, le temps de permettre aux élèves de terminer le programme scolaire perturbé à cause des troubles récurrents ayant émaillé la région ces derniers mois. Ainsi donc, les préliminaires débuteront, dans l'espace trouble du Kasai, le 3 juillet prochain tandis que les épreuves proprement dites d'examen d'État ont été repoussées au 18 juillet.

Outre l'espace kasaien, les examens d'État ont connu un début effectif ce lundi dans tout le reste du territoire national. À en croire les responsables du secteur de l'EPSP, les kits contenant les questionnaires ont été acheminés à temps dans tous les 1.844 centres du pays et ceux établis dans quelques pays voisins où il y a des écoles congolaises ont été servis. «Partout ailleurs, il n'y a pas de problèmes majeurs susceptibles d'empêcher la tenue de l'examen d'État», a rassuré le ministre qui s'est déclaré satisfait du déroulement, sans encombre, des épreuves en cette première journée.

Par ailleurs, il a été indiqué que la publication des examens d'État cette année se fera rapidement par le biais des sociétés de téléphonie cellulaire. Le gouvernement, apprend-on, a offert la possibilité à tous les opérateurs du secteur de publier les résultats. «La mesure est économique et sociale. Elle permet aux Congolais d'accéder à l'information à moindre coût et avoir toutes les données avec le réseau qu'il utilise», a précisé le ministre Gaston Musemena.

A.D.



Le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende.jpg

FÊTE DU LIVRE DE KINSHASA

Le Prix Makomi s'invite à la cinquième édition

Lancé le 8 juin, le concours initié par le pôle-Eunic RDC, avec le soutien de la Délégation de l'Union européenne en RDC, est ouvert à tous les Congolais, y compris ceux de la diaspora avec l'ambition de promouvoir le secteur littéraire.

Dénommée « Prix Makomi », Prix européen de littérature de Kinshasa, l'épreuve qui sera désormais organisée dans le cadre de la Fête du livre de Kinshasa a été créée à l'intention des écrivains congolais confirmés et amateurs. Il va récompenser les meilleures productions littéraires annuelles à travers le prix de la meilleure nouvelle, le prix du meilleur livre et celui du jury. Les écrits qui devront être soumis au concours jusqu'au 15 août à minuit, heure de la capitale, doivent se conformer à l'esprit du thème de l'événement qui se tient annuellement à l'Institut français (IF). Lors de la conférence de presse tenue au Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) pour lancer le « Prix Makomi », il était signifié que celui de cette cinquième édition portera sur « Histoires d'Afrique, histoires du monde ». Après le lancement effectué par l'ambassadeur de l'Union européenne, Bart Ouvry, et le directeur délégué de l'IF Samuel Pasquier, le responsable de la bibliothèque du CWB, Richard Ali, en a énoncé les conditions de participation et les critères. Il en est ressorti que le prix de la meilleure nouvelle est la section qui ne fait aucune discrimination. Savoir que peuvent y concourir tous les écrivains



Le « Prix Makomi », Prix européen de littérature de Kinshasa

confirmés ou amateurs congolais sans distinction d'âge. Après sélection, dix nominés seront retenus d'où seront extraits les trois meilleurs parmi les meilleurs. La nouvelle soumise doit être inédite, écrite en français, saisie sur ordinateur, ne pas dépasser 10 pages (soit pas plus de 6 000 mots, taille 12, Times New roman) et ne pas être en dessous de 5 pages.

Elle ne devra comporter aucun signe distinctif pour préserver l'anonymat du soumissionnaire. Quant au Prix Makomi du meilleur livre, il va récompenser plutôt quatre ouvrages déjà publiés. Ils recevront chacun un diplôme et une récompense de 200 \$ USD. Néanmoins, le meilleur des meilleurs, lui, va plutôt empocher 1 000 \$ USD et son ouvrage sera soutenu

pour une réimpression (nouveau tirage) ou la signature d'un contrat avec les éditions Médiaspaul pour une nouvelle édition. Sont concernés tous les auteurs congolais (fiction ou essai) ayant publié « un ouvrage intéressant et remarquable au courant de l'année éligible pour l'édition en cours, savoir de janvier 2016 à août 2017. Ils déposeront deux exemplaires de leurs ouvrages accompagnés d'une note biographique et d'un résumé de l'œuvre auprès des organisateurs, à la Médiathèque de l'IF ». Le Prix Makomi du jury, lui, est un prix spécial destiné à l'édition en cours. L'heureux élu recevra un diplôme d'honneur des organisateurs de la Fête du Livre qui constituent le jury et décident de primer le lauréat à ce niveau.

Deux jurys pour un prix

Les concurrents au prix de la meilleure nouvelle seront, à la différence des deux autres prix, soumis à deux jurys distincts. Le premier, composé d'hommes et de femmes reconnus dans l'univers littéraire, va juste présélectionner les dix meilleures nouvelles. Cette sélection préliminaire sera ensuite soumise à un second jury spécialement constitué d'élèves (lycées de différentes nationalités) des établissements partenaires de la Fête du Livre. C'est eux désigneront les trois lauréats parmi les textes proposés par le premier jury. Par ailleurs, il est spécifié que tous les dix nominés bénéficieront d'un abonnement

annuel de consultation gratuite dans toutes les bibliothèques des centres culturels ou institutions du Pôle-Eunic. Mais encore, leurs textes respectifs seront publiés dans une anthologie spéciale aux éditions Médiaspaul. Chacun des nominés du prix Makomi de la meilleure nouvelle en recevra deux exemplaires, il s'engagera à ne pas exiger de droits d'auteur de cette publication et encore moins de sa diffusion par les organisateurs du Prix et les éditions Médiaspaul.

Et, pour ce qui est récompenses réservées aux trois premiers, ils recevront tous un diplôme qui sera assorti d'une enveloppe équivalente à 500 \$ USD pour le troisième, et à 1 000 \$ USD pour le deuxième USD tandis que le meilleur d'entre les trois, le premier donc, recevra, lui, la somme de 1 500 \$ USD ainsi qu'un trophée des mains de l'Ambassadeur de l'Union européenne à Kinshasa.

Il faut noter que « la participation au concours est individuelle, libre, gratuite et ouverte à tous les candidats (écrivains de nationalité congolaise) habitant ou séjournant sur le territoire congolais ». Par ailleurs, « le candidat ne peut présenter qu'une seule œuvre ». Les manuscrits ou tapuscrits devront être soumis par voie électronique à l'adresse : primumakomi@gmail.com. Une page de présentation du candidat avec ses coordonnées (adresse physique et téléphonique) devra accompagner l'œuvre

Nioni Masela

BASKET-BALL

La RDC qualifiée à l'Afrobasket aux dépens de la RCA

Les Léopards basket-ball dames de la RDC disputeront l'Afrobasket prévu du 17 au 28 août au Mali.

En effet, les RD-Congolaises se sont qualifiées aux dépens des Fauves du Bas-Oubangui de la République Centrafricaine, au terme d'une double opposition le samedi 17 juin et dimanche 18 juin au Gymnase de l'Ecole française de Kinshasa.

C'était dans le cadre des éliminatoires Zone 4 de l'Afrobasket. Lors de leur première rencontre, les Léopards dames se sont imposées par 67 points à 53, avant de s'incliner à la deuxième confrontation par 50 points à 56.

Au total, la RDC l'emporte par 117 points à 109 points. Le basket-ball féminin de la RDC met fin à pratiquement six ans d'absence à l'élite continentale de la balle au



Les Léopards basket-ball dames de la RDC caine du basket-ball féminin.

panier. La balle est dans le camp des autorités compétentes afin de mettre les

joueuses dans des conditions idoines, d'ici le mois d'août pour une participation adé-

quate à cette compétition en terre malienne, et marquer leur retour sur la scène afri-

Martin Engimo

5^E TOUR CYCLISTE DE LA RDC

Le Burkinabé Abdoul Aziz Nykiama, premier Africain vainqueur d'étape

C'est après trois étapes qu'un coureur africain a enfin remporté une étape du cinquième Tour cycliste international de la RDC. Il s'agit du Burkinabé Abdoul Aziz Nykiama, vainqueur de la quatrième étape.

La quatrième étape du cinquième Tour cycliste international de la RDC, courue entre Likasi et Kolwezi, a été remportée par le Burkinabé Abdoul Aziz Nykiama, bouclant les 180 km de l'étape en 3h56'. Il a remporté à cet effet le prix de la combativité, du sprinteur et du meilleur Africain de l'étape. Le Belge de souche maghrébine Ben Nassem a pris la troisième position, in extremis, devant l'Ivoirien Konté Bassiru qui se voit offert le prix du meilleur grimpeur. Jimmy Muhindo, premier des Congolais a terminé à la sixième position

Une cinquantaine des coureurs belges, Français, Hollandais, Burkinabés, Sénégalais, Béninois, Camerounais, Ivoiriens et dix-huit Congolais répartis en six équipes, ont pris le départ de cette quatrième étape. À la fin de la course, le gouverneur de la province du Lualaba, Richard Muyej a remis à chaque coureur un



Des coureurs RD-Congolais à l'avant-plan au Tour cycliste de la RDC 2017 (photo congoconnect.net)

prix spécial. Quatrième de la première étape, Jimmy Muhindo a reçu deux chèques du gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, et du président de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu.

Notons que le Hollandais Nobel Riek avait fini en première position à l'issue de la

troisième étape, parcourant les 120 km entre Lubumbashi et Likasi dans l'ex-province du Katanga en 2h49'. Le Burkinabé Yaméogo Yacouba prenait la deuxième position devant l'Ivoirien Bamba. Mais le Belge d'origine australienne Brendan James conserve le maillot jaune grâce à ses deux

performances lors des deux premières étapes à Goma et à Kindu. Le Congolais Muhindo Kiaviro de l'Entente de cyclisme de Goma s'est adjugé le prix de combativité de la troisième étape, alors que Loïc Chiyana a obtenu le prix du Meilleur jeune de l'étape.

La caravane a quitté Kolwezi

pour Kinshasa avant de relier Masimanimba dans la province du Kwango où devrait être donné le 19 juin le départ de la cinquième étape du Tour. Les coureurs vont parcourir 107 km de cette cinquième étape jusqu'à Kenge, chef-lieu de la même province du Kwango.

Martin Enyimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DIVISION /PLAY-OFF

Sanga Balende assombrit Renaissance du Congo à Mbuji-Mayi

Le début de la manche retour du Play-Off de la 22^e édition du championnat national de football est sombre pour le FC Renaissance du Congo. Après la défaite contre le TP Mazembe à Lubumbashi (0-1), le club orange de Kinshasa a été battu, le 18 juin, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, par Sa Majesté Sanga Balende sur la marque de zéro but à deux, en match comptant pour la 10^e journée. Les deux buts des Anges et Saints du Kasai oriental ont été inscrits en première période par leur buteur maison Lusiel Mande dès la 8^e minute, et par Lubaki à la 42^e minute.

Cette deuxième défaite de suite du FC Renaissance du Congo l'éloigne encore plus de la troisième place qualificative pour une compétition africaine interclubs. En effet, le club tuteuré par le pasteur et évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa est bloqué à la quatrième position avec 15 points. Mazembe est premier avec 24 points, devant DCMP qui dispose de 21 points et un goal average de



Sanga Balende de Mbuji-Mayi

+11, suivi de V.Club, également 21 points, mais avec un goal différence de +10, mais aussi avec

un match en moins. Vainqueur de Renaissance du Congo, Sa Majesté Sanga Balende, qui s'est

bien remis de sa lourde défaite face au TP Mazembe (0-4), s'approche progressivement du pelo-

ton de tête, et totalise désormais 13 points.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Mbokani quitte Hull City pour Olympiakos, Bokila prend la direction du CFR Cluj

Dieumerici Mbokani s'en va découvrir un autre championnat sous les couleurs d'Olympiakos alors que Jeremy Bokila retrouve le football roumain en signant au CFR Cluj.

Le mercato d'été est ouvert depuis quelques semaines et l'on note déjà des mouvements des joueurs RD-congolais évoluant en Europe. C'est le cas de Dieumerici Mbokani qui séjourne déjà à Athènes où il vient de signer avec

l'Olympiakos de Pirée. Ayant très peu joué avec Hull City la saison dernière à cause d'une blessure musculaire, l'attaquant international RD-congolais passé par Mazembe, Standard de Liège, Monaco, Wolfsburg, Anderlecht et

Norwich City et qui appartient à Dynamo Kiev va donc se relancer dans le championnat grec. Son arrivée à Olympiakos a été facilitée par l'entraîneur Besnik Hasi qui l'avait eu à Anderlecht alors qu'il était entraîneur adjoint.

A 31 ans, Dieumerici Mbokani a encore l'opportunité de marquer des buts. L'on rappelle que Dynamo Kiev l'avait recruté en 2013 pour onze millions d'euro et l'avait ensuite prêté à Norwich City pour la saison 2015-2016, avant un deuxième prêt à Hull City pour la saison 2016-2017. Après le championnat belge, français, allemand, ukrainien, anglais, le joueur formé à Belor AC de Kinshasa va découvrir le championnat grec. Que de l'expérience accumulée.

Pour sa part, l'attaquant international Jeremy Loteteka Bokila a récemment paraphé un contrat avec le CFR Cluj, club de D1 de la Roumanie. L'on apprend que Cluj et le Dynamo Bucarest couraient tous derrière le joueur, et c'est finalement Cluj qui le fait signer. Si les termes financiers de ce contrat ne sont pas portés à la connaissance du public, cependant, informe digisport.ro, Bokila touchera un salaire de quinze mille euros alors que Dynamo Bucarest a proposé dix mille euros. Avant de signer au CFR Cluj, Bokila a eu une saison difficile à Akhisar Belediyespor en Turquie où il n'a fait que quatre apparitions.

Depuis ses premiers pas à ZVS Zelos et AGOVV Apeldoorn aux Pays-Bas, Jeremy Bokila a successivement porté les maillots



Jeremy Bokila

de Zulte Waregem en Belgique, Sparta Rotterdam au Pays-Bas, Petrolul Ploiesti en Roumanie, Terek Grozny en Russie, Guangzhou R&F en Chine, Eskisehirspor en Turquie, Al Kharaitiyat SC au Qatar, et Akhisar Belediyespor. Il fait donc un come-back dans le championnat roumain où il avait

déjà évolué au cours de la saison 2012-2013 et inscrit vingt-deux buts en 37 matches avec Petrolul. Avec du temps de jeu, il pourra peut-être retrouver la sélection où la concurrence est devenue rude, lui qui a déjà neuf buts avec les Léopards de la RDC en 16 sélections.

M.E.



Mbokani à l'aéroport d'Athènes

Poser les jalons des grandes mutations commerciales de demain

Paris. La 13^{ème} édition du Salon de l'immobilier commercial (Siec17) se tient les 21 et 22 juin porte de Versailles et innove avec l'installation d'un pavillon africain où seront mis à l'honneur le Congo, la Côte d'Ivoire et le Gabon.

D'ici 2020, dans une douzaine de pays africains dont le Congo, l'Afrique du Sud, l'Angola, ou le Maroc, 20% de la popu-

lation vivra dans des agglomérations de plus de 750.000 habitants. Une urbanisation rapide et une augmentation du niveau de vie qui laissent présager un développement accéléré des centres commerciaux.

Avec son formidable potentiel, le continent suscite depuis longtemps l'intérêt des investisseurs en quête de nouveaux

relais de croissance tandis que les occidentaux arguent de leur expérience pour nouer des partenariats. Bien menées dans le respect des règles, ces alliances devraient s'avérer profitables. Mais si les opportunités d'affaires sont bien réelles, la concurrence est déjà là et il est tout juste temps de poser les jalons des grandes mutations commerciales de

demain.

C'est tout l'enjeu du Salon international du commerce et du retail - SIEC17 - qui ouvre ses portes mercredi à Paris, invite l'Afrique dans un pavillon dédié, et place le Congo parmi les invités d'honneur.

* Porte de Versailles Hall 4
Les Dépêches de Brazzaville

Julie Valode Rauber, directrice du SIEC17 : « Les envies en Afrique sont les mêmes que sur le marché français »

Le SIEC17 (Salon international de l'immobilier commercial et du retail) est organisé par le Conseil national des centres commerciaux (CNCC), une association qui regroupe les acteurs de l'immobilier commercial français. Julie Valode Rauber, directrice du SIEC depuis la création du Salon il y a 13 ans, détaille les spécificités de l'offre de marchés commerciaux sur le continent.

Les Dépêches de Brazzaville : Le SIEC17 innove cette année avec un pavillon Afrique. Pourquoi ?

Julie Valode Rauber :

Depuis quelques années les adhérents du CNCC se penchent sur le territoire africain, son réel dynamisme et l'envie des Africains de se doter de centres commerciaux plus modernes qui soient de vrais lieux de vie. Nous nous sommes dits qu'il était de notre rôle d'essayer de créer des passerelles entre la France et le continent africain pour faire en sorte que des relations d'affaires s'établissent mais également être un lieu d'échange de bonnes pratiques, puisque les acteurs français sont parmi les plus importants en Europe et dans le monde. Notre approche semble intéresser les acteurs du continent car c'est aussi une approche de formation. Chez nous, l'industrie des centres commerciaux a près de 50 ans. Donc, nous avons des enseignements dont nous souhaitons pouvoir faire profiter les sociétés africaines. C'est en ce sens notamment que nous souhaitons initier une démarche de création du Conseil africain des centres commerciaux



nous avons pu avoir avec les différents pays, enseignes ou opérateurs français qui sont déjà sur le territoire africain, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une soif de professionnaliser la création de centres commerciaux en Afrique et une appétence pour de nouveaux centres. Nous nous sommes dit qu'une approche intéressante serait de doter le continent africain d'un conseil comme le notre pour pouvoir fédérer les forces et être un lieu d'échange, ce qui est le cas du CNCC français. L'idée est de créer un lieu de rassemblement de tous les acteurs qui peuvent intervenir dans le B2B de l'immobilier commercial : des enseignes africaines ou françaises implantées en Afrique, des investisseurs, des gestionnaires de centres commerciaux, des promoteurs de centres, des prestataires de service, etc.

LDB : Il y a actuellement beaucoup d'ouvertures

des centres commerciaux qui soient de vrais objets d'architecture avec à l'intérieur une offre de commerce différente. Les Africains recherchent un centre commercial de destination, dans lequel on vient passer la journée en famille, grâce à une offre de commerce mais aussi de loisir, de divertissement et de restauration. C'est une réaction aux différents modes de consommation dictés par le e-commerce.

LDB : Le développement du e-commerce sur le continent constitue-t-il une menace pour les centres commerciaux ?

JVR : Vous avez la chance en Afrique de profiter de la maturité des enseignements de ce qui s'est passé ailleurs. Il ne faut pas se battre contre le e-commerce qui est seulement une évolution de la manière dont l'offre est présentée et des pratiques du consommateur. Les centres commerciaux ont eu l'intelligence de comprendre qu'il fallait repenser et repositionner leur offre en se dotant de cinémas, de restauration et de loisirs. Sur le continent, vous allez profiter dans les concepts de centres qui vont sortir d'une compréhension du marché qui s'est faite en France il y a quelques années. C'est-à-dire avoir une offre complète, de proximité, ainsi qu'une offre de loisir et de destination où l'on passe la journée en famille dans le centre commercial.

LDB : L'offre de centre commercial est pour l'instant limitée aux grandes villes. Peut-on imaginer que cela s'étende aux villes moyennes ?

JVR : Par l'émergence de la classe moyenne et la présence de grands centres commerciaux dans les grandes villes principales, il y aura certainement une envie et un besoin de voir se doter des villes plus moyennes de commerces et de lieux de vie. Donc, une fois les capitales et les grandes villes dotées de centres, il est possible que l'on voit s'ouvrir de plus petits centres mais tout aussi qualitatifs dans leur offre et qui soient complémentaires des centres plus importants ouverts dans les principales agglomérations.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

L'émergence des classes moyennes africaines va se poursuivre au cours des dix prochaines années

Les différentes classes moyennes en Afrique augmenteront pendant les dix prochaines années en raison d'une forte volonté d'entreprendre et d'un pouvoir d'achat de plus en plus élevé, révèle un rapport de la Société Kantar TNS, la division étude marketing du géant britannique de la publicité WPP.

Selon cette étude, en 2020, le PIB combiné de l'Afrique sera de 2,6 milliards de dollars et les consommateurs africains dépenseront annuellement plus de 1,4 milliard de dollars. Sur 1,5 milliard d'habitants, 47% auront moins de 18 ans, 43% habiteront en ville, 55% seront en âge de travailler.

L'Afrique francophone s'intègre dans une dynamique tout aussi prometteuse, complète une enquête menée en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal. En Afrique francophone, les taux de croissance économique au cours des trois dernières années sont parmi les plus élevés du continent, générant de nouveaux besoins, de nouveaux modes de consommation et surtout d'immenses opportunités pour les entreprises qui sauront s'y adapter.

« Mais il y a des spécificités locales à prendre en compte en Afrique », note Ndeye Diagne, directrice Afrique francophone de la Société Kantar TNS pour qui il importe « de ne pas appliquer de façon aveuglante des méthodes qui ont fait certes leurs preuves ailleurs ».

Une étude du cabinet de consultants Deloitte, parue en 2015, avait prévu que l'Afrique devrait devenir d'ici à fin 2017 la première destination à l'international des investissements des sociétés européennes de distribution et de biens de consommation, en raison des taux de croissance attendus autour des 7,7% par an jusqu'en 2019.

D'après AFP

Des mesures pour favoriser l'émergence économique du Congo

Membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), le Congo a adopté en 2012 le Plan national de développement (PND) 2012-2016, dont l'objectif principal est la modernisation de la société et l'industrialisation du pays. Le Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté » (Dscerp), Livre 1 du PND 2012-2016, met en lumière les stratégies de diversification dans le but de sortir l'économie du pays de la prépondérance du secteur pétrolier, de l'inscrire sur le sentier d'une croissance inclusive, soutenue, durable et de créer des emplois pour lutter efficacement contre la pauvreté.

C'est dans cet esprit que le pays a entrepris depuis plus de dix ans la construction et la réhabilitation de différentes infrastructures pour favoriser l'investissement privé et baisser les coûts de facteurs de productions. C'est ainsi que d'importants investissements publics sont consacrés, chaque année, à la construction des routes, des ports, des aéroports, des ouvrages énergétiques et hydrauliques, etc.

Le Congo a également engagé de nombreuses réformes pour rationaliser et moderniser les procédures douanières, commerciales, de création d'entreprises et de garanties des investissements avec notamment :

- Le Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification économique (PACADEC) mis en place avec la Banque africaine de développement (BAD pour contribuer à faciliter la création d'entreprise ;

- La création d'une Agence pour la promotion des investissements (API) qui a pour vocation de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de promotion d'investissements, à travers des mesures d'attrait aux IDE et d'incitation.

La Rédaction

Conférence SIEC le mercredi 21 juin à 16H30

« La croissance du marché des centres commerciaux en Afrique »

Par Julien Garcier, fondateur et directeur général de Sagaci Research. Ce cabinet d'études présent dans 20 pays en Afrique suit l'évolution du secteur des centres commerciaux sur l'ensemble du continent depuis 2013 et réalise des études pour le compte de sociétés multinationales, de cabinets de conseil et de fonds d'investissements dans les secteurs de la distribution et des biens de grande consommation.

LDB : Quelles seraient les missions de ce Conseil africain des conseils commerciaux ?

JVR : Au fil des échanges que

de centres commerciaux. Quelles sont les attentes des consommateurs africains ?

JVR : Le marché africain a les mêmes envies que le marché français ou européen, c'est-à-dire

L'attractivité de Pointe Noire évoquée par Didier Mavouenzela

Face à la nouvelle émergence d'une classe moyenne dans la capitale économique, le président de la chambre de commerce, Didier Mavouenzela présente la photographie des nouvelles habitudes de consommation et dessine les contours des opportunités de dépenses correspondant aux envies inédites suscitées par les vitrines des diverses boutiques de grandes surfaces

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quel est le format actuel du shopping à Pointe Noire ?

Didier Mavouenzela (DM) : Berceau d'un réel dynamisme économique ces dernières années, Pointe-Noire a vu se dessiner et se conforter deux formats majeurs du shopping. D'une part, vous avez la fréquentation des espaces de marché traditionnels faits d'étals et de boutiques qui essaient aussi à travers la ville et, d'autre part, le choix des grandes surfaces telles

que Casino et Park N'shop.

LDB : Comment envisagez-vous l'évolution des grandes surfaces dans la capitale économique du Congo ?

DM : A mon avis, les grandes surfaces sont promises à un bel avenir à Pointe-Noire. Amorcé au début de la décennie 2000, le mouvement de leur multiplication devrait s'amplifier, comme l'a d'ailleurs démontré la société Park N'Shop qui a densifié son réseau avec la construction

d'une nouvelle surface au centre-ville. A cela, il y a bien des raisons. Principalement, la première me paraît être la disponibilité de la demande, qui est le fait d'une classe moyenne issue de l'industrie pétrolière, des télécommunications, et, dans une moindre mesure, des BTP. Ouverte aux quatre vents, éduquée et exigeante en termes de marques ou qualité de produits, cette catégorie constitue un for-

midable gisement de candidats à ces espaces qui pourraient, par ailleurs, augmenter leurs superficies. La seconde raison, à mon sens, réside dans l'existence d'un relais de consommation au niveau d'une jeunesse qui n'attend qu'une reconnaissance de sa solvabilité pour pouvoir satisfaire ses désirs d'achats.

LDB : En général, le Congo vous semble-t-il prêt à accueillir un ensemble commercial conçu, réalisé et géré comme une entité suivant les normes de base du Conseil National des Centres Commerciaux en France ? (Au moins 20 magasins et services, totalisant une surface commerciale utile minimale de 5 000 m²)

DM : C'est une perspective qui est à la portée de notre pays, d'autant plus que les centres commerciaux jouent un rôle important dans l'aménagement des territoires. Dans les grandes agglomérations comme Brazzaville et Pointe-Noire, la croissance démographique, la tendance à l'occidentalisation des modes de vie combinée à l'utilisation des technologies de la communication et de l'information qui ouvrent sur le monde sont propices à la construction de ces ensembles.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

L'émergence des classes moyennes africaines va se poursuivre au cours des dix prochaines années

Les différentes classes moyennes en Afrique augmenteront pendant les dix prochaines années en raison d'une forte volonté d'entreprendre et d'un pouvoir d'achat de plus en plus élevé, révèle un rapport de la Société Kantar TNS, la division étude marketing du géant britannique de la publicité WPP.

Selon cette étude, en 2020, le PIB combiné de l'Afrique sera de 2,6 milliards de dollars et les consommateurs africains dépenseront annuellement plus de 1,4 milliards de dollars. Sur 1,5 milliards d'habitants, 47% auront moins de 18 ans, 43% habiteront en ville, 55% seront en âge de travailler.

L'Afrique francophone s'intègre dans une dynamique tout aussi prometteuse, complète une enquête menée en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal. En Afrique francophone, les taux de croissance économique au cours des trois dernières années sont parmi les plus élevés du continent, générant de nouveaux besoins, de nouveaux modes de consommation et surtout d'immenses opportunités pour les entreprises qui sauront s'y adapter.

«Mais il y a des spécificités locales à prendre en compte en Afrique», note Ndeye Diagne, directrice Afrique francophone de la Société Kantar TNS pour qui il importe «de ne pas appliquer de façon aveuglante des méthodes qui ont fait certes leurs preuves ailleurs».

Une étude du cabinet de consultants Deloitte, parue en 2015, avait prévu que l'Afrique devrait devenir d'ici fin 2017 la première destination à l'international des investissements des sociétés européennes de distribution et de biens de consommation, en raison de taux de croissance attendus autour des 7,7% par an jusqu'en 2019.

Angela Merkel. G20. Berlin 10 juin 2017.

« Nous ne pensons plus à l'Afrique dans une perspective de développement uniquement, mais aussi en termes d'investissements, et nous libérons ainsi son énorme potentiel. Cela traduit un véritable changement d'état d'esprit. L'Afrique est désormais une frontière à conquérir en matière de croissance. »

D'après AFP



La société VRD est une entité privée dont le siège se trouve à Dubaï, aux Émirats arabes Unis. Fondée par un groupe de jeunes professionnels dynamiques et brillants, VRD concentre ses activités sur le conseil, le développement immobilier et la logistique. VRD est déterminée à atteindre l'excellence professionnelle dans tous les aspects de son portefeuille d'activités diversifiées.

L'équipe VRD participera au SIEC17, les 21 et 22 Juin à Paris afin de présenter ses projets qu'elle développe en partenariat avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux de la République du Congo. VRD exposera en détails le premier Centre d'Affaires du pays ainsi que le premier et plus grand Centre Commercial d'Afrique Centrale. Le Mall de Brazzaville est un projet ambitieux qui deviendra le coeur de la région, proposant shopping, restauration, divertissement, cinéma, art ainsi que de nombreux services.

info@vrd.ae | www.vrd.ae



D3 Dubai Design District, Bldg #7. Office A108 Dubai, Emirats Arabes Unis. P.O.Box 333212 T. + 971 (0) 4429 0695



Siec 17
RETAIL & IMMOBILIER COMMERCIAL

21 & 22 juin 2017
Porte de Versailles - Paris, Pavillon 4

cncc
CONSEIL NATIONAL
DES CENTRES
COMMERCIAUX

PAVILLON by Siec
AFRIQUE

LE SIEC DEVIENT
**LA VITRINE DU MARCHÉ
AFRICAIN** AUPRÈS DES LEADERS
DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL
ET DU RETAIL



**LE RENDEZ-VOUS
DE TOUS LES LIEUX
DE COMMERCE !**

Commerces de centre-ville
Centre commercial
Lieu de transit
Outlet
Parc d'activités commerciales

High Street
Commerce éphémère
Pop-up store
Click and Collect
Digital Store

4 600
visiteurs

80%
de Top Managers

5 500m²
de surface d'exposition

1 700
représentants
d'enseignes

1 600
promoteurs, gestionnaires
et investisseurs

600
acteurs des villes
et pouvoirs publics

> Inscrivez-vous sur www.siec-online.com

#Siec

Sponsor Gold

GALIMMO
REAL ESTATE

Sponsors Platinum



unibail-rodamco

Sponsors Silver



CFAO veut mailler l'Afrique avec ses centres commerciaux « PlaYce » Tweet

Le groupe français veut devenir « un acteur de référence » dans la distribution de détail en Afrique de l'ouest et centrale et depuis 2015 s'est lancé à la conquête des particuliers.

CFAO, présent en Afrique depuis plus d'un siècle, est connu pour ses activités commerciales à destination des professionnels. Le groupe a commencé à travailler depuis 2011 sur une ambitieuse stratégie de développement d'un véritable « réseau de galeries marchandes ».

En décembre 2015, il a ouvert un vaste centre commercial de 20 000 mètres carrés au sud d'Abidjan, « PlaYce Marcory ». Il s'agissait du premier des centres commerciaux « PlaYce » prévus par CFAO et Carrefour, dans le cadre d'une co-entreprise entre les deux groupes, constituée en 2013 pour 8 pays d'Afrique de l'Ouest et centrale : le Congo, la République démocratique du

Congo, le Gabon, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, et le Sénégal. Dans le cadre de ce partenariat, la coentreprise CFAO/Carrefour bénéficie d'un droit exclusif de distribution pour implanter des magasins dans les huit pays cibles et c'est CFAO qui exploite les galeries marchandes, dont il peut avoir la pleine propriété.

Une deuxième galerie marchande de 15 000 mètres carrés, « PlaYce Palmeraie », vient d'ouvrir ses portes à Cocody, au nord d'Abidjan. En Côte d'Ivoire, six à huit centres commerciaux « PlaYce » sont prévus d'ici à 2025.

Au Cameroun, la coentreprise CFAO/Carrefour devrait ouvrir un centre commercial

moyen à Bonamoussadi, à Douala d'ici à la fin de l'année et dès le mois de juillet devraient débuter les travaux de construction du centre commercial « PlaYce Ekoudou » à Yaoundé. Les travaux seront livrés au premier trimestre 2019. D'ici à 2020, Carrefour et CFAO entendent ouvrir 6 centres commerciaux au Cameroun (3 à Douala et 3 à Yaoundé) dont deux grands centres commerciaux et quatre moyens.

D'ici 2025, c'est au total 80 espaces commerciaux labellisés « PlaYce » qui ouvriront leurs portes en Afrique de l'Ouest et centrale. « Ce sont les deux zones où le fossé entre l'offre et la demande de consommation moderne est le plus grand, avec un taux de pénétration de la distribution moderne de l'ordre de 3 % », expliquait l'an dernier Xavier Desjobert, directeur général

de CFAO Retail.

Les espaces « PlaYce » comptent tous un magasin Carrefour et les enseignes du Club de Marques créé en novembre 2014 par CFAO Retail. Cette quinzaine de marques hexagonales telles que Beau-manoir (Cache Cache, Bonobo, etc.), La Halle, San Marina, Morgan, La Grande Récré, L'Occitane, Brioche Dorée ou Jeff de Bruges sont sous contrat d'exclusivité avec CFAO pour s'implanter sur le continent. La stratégie consiste à répliquer les centres commerciaux rapidement avec un portefeuille d'enseignes semblables. Mais CFAO compte également se déployer dans le e-commerce avec Africashop, un concept qui couple un site Internet à des boutiques physiques servant de showroom.

Rose-Marie Bouboutou

Immobilier commercial au Congo : un potentiel énorme

Le Congolais René Moundzika est le directeur général et fondateur de GIS Global, donneur d'ordre et développeur immobilier. Il explique les perspectives d'évolution du marché de l'immobilier commercial au Congo.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : quel est l'état du marché de l'immobilier commercial au Congo ?

René Moundzika : Malgré un marché du bâtiment et de la construction en plein essor dans le domaine résidentiel, l'immobilier commercial a connu un ralentissement important dû à la baisse de la production pétrolière, ces deux dernières années, conjuguée à la chute du baril mi-juin 2014. Mais aujourd'hui, les autorités attendent le doublement de la production avec la mise en activité du champ pétrolier de Moho Nord en 2017. Toute la chaîne de valeur (développement immobilier, construction, finance et les services à la gestion immobilière) pourrait bien bénéficier de revenus substantiels dans tous les domaines. Il y a une énorme opportunité pour l'immobilier commercial dans les zones urbaines et les perspectives pour le marché immobilier sont très bonnes : le taux de rendement s'établit à 11 % par an.



René Moundzika lors de la cérémonie de remise des GIS d'or, un Prix créé par GIS Global et le cercle immobilier panafricain récompensant les professionnels de l'immobilier en Afrique ©Fredy Mizelet

LDB : Quelles sont les perspectives d'évolution sur 5 ans ?

RM : L'évolution sur 5 ans pourra atteindre 35 %, car la balance commerciale après des années de déficit est à nouveau positive en raison de l'augmentation de la valeur des exportations de pétrole et des minéraux mais aussi le secteur non

pétrolier a connu une nette augmentation. Aussi, avec une croissance de la classe moyenne, le fossé entre l'offre et la demande est grand et le taux de pénétration de la distribution moderne de l'ordre de 3 %. Par exemple, le groupe français CFAO fait son entrée fulgurante pour ses activités commerciales à destination des professionnels. Ces centres commerciaux marquent l'entrée du groupe sur un segment de marché qu'il avait jusqu'alors laissé à ses concurrents : le commerce à destination des particuliers.

LDB : Peut-on imaginer un développement des centres commerciaux hors des grandes villes comme Brazzaville ou Pointe Noire ?

RM : Le développement de l'immobilier commercial pourrait s'étendre à la localité de Madingo-Kayes vu sa situation géographique sur le littoral, cette ville peut bénéficier de l'influence de Pointe Noire dans un avenir proche. Mais aussi la localité de Ouesso, capitale économique et commerciale de la Sangha, qui occupe la première place agro-forestière du pays. Ouesso est le siège d'une antenne de la Banque des États de l'Afrique centrale.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

La Fnac à la conquête de l'Afrique

Présent depuis 2011 au Morocco Mall, le centre commercial haut de gamme de Casablanca, la Fnac ne cesse de renforcer sa présence sur le continent. Le changement annoncé à la tête du groupe français confirmera-t-il cette stratégie ?

« La Fnac souhaite se développer en Afrique. Cette nouvelle implantation est importante dans le déploiement international de notre groupe, car en abordant ce nouveau continent, dans une région à fort potentiel, nous pouvons envisager de nouvelles opportunités de croissance », indiquait Alexandre Bompard, PDG de la Fnac en 2015, à la veille de son implantation en Côte d'Ivoire. Au Maroc, le groupe local Aksal, promoteur du centre commercial où s'est installé le vendeur de biens culturels, avait voulu devenir franchisé Fnac. En 2016, la Fnac a ouvert deux commerces en franchise à Abidjan, dans le cadre d'un partenariat avec la société ivoirienne de promotion des supermarchés (Groupe Prosuma), l'un des géants de la distribution en Afrique francophone, avec une forte présence en Côte d'Ivoire. Les deux magasins, d'une surface de 850 et 300 mètres carrés sont situés respectivement dans les centres commerciaux Cap Sud et Cap Nord. Deux zones commerciales qui peuvent compter sur le dynamisme apporté par une forte proportion d'expatriés pour l'un et de nouvelles classes moyennes africaines pour l'autre.

En 2017, la Fnac a ouvert une boutique de 480 mètres carrés à Douala, au Cameroun en avril, dans le centre commercial Kadji Square, l'un des plus importants de la ville, et en ouvrira en juin une seconde à Brazzaville (Congo) dans la galerie marchande Grand fleuve, un vaste mall de 10 000 m². Les deux espaces sont toujours en franchise, dans le cadre d'un partenariat avec la société Mercure International.

Le groupe ne compte pas s'arrêter là dans son déploiement africain puisque le distributeur de biens culturels et technologiques français dit étudier d'autres implantations en Afrique. Il compte bien y développer aussi avec succès les ventes par Internet.

Les commerces africains de la Fnac correspondent aux nouveaux formats que le groupe français développe de plus en plus, pour qu'ils soient des magasins de proximité. Tous sont ouverts en franchise. Le développement par ce biais, peu coûteux en capital, est un axe de la stratégie du groupe mise au point par Alexandre Bompard. « La franchise nous permet d'être plus efficaces et de prendre pied plus rapidement sur un marché », justifiait Manuel Biota, directeur franchise et nouveaux formats de la Fnac en 2015.

Reste à savoir si ce prisme africain va se poursuivre avec le changement annoncé à la tête de la Fnac. Alexandre Bompard abandonnera ses fonctions actuelles de PDG de Fnac Darty le 17 juillet prochain pour prendre la direction de Carrefour. Son successeur, qui n'est pas encore connu, en décidera.

R.-M.B.

Le «Brazzaville Mall» verra le jour au cœur de Brazzaville

Aurélia Liande est PDG de Vision Real Development, une société de développement immobilier. Elle présente aux Dépêches de Brazzaville le projet « Brazzaville Mall », un centre commercial dont la livraison est prévue en deux phases, une première en décembre 2017 et la seconde au deuxième trimestre 2018.

Les Dépêches de Brazzaville : VRD participe à de nombreux projets d'urbanisme qui vont transformer la physionomie de Brazzaville. Quelles implications auront ces projets sur le marché de l'immobilier commercial ?

Aurélia Liande : Je pense qu'il est temps de mettre en avant Brazzaville à l'échelle internationale. La capitale est en pleine mutation et devient un modèle de développement pour le pays et pour toute la région. Chez VRD, nous nous sentons privilégiés et honorés d'avoir la possibilité de participer à cette

incroyable transformation de la ville. Comme beaucoup d'autres projets de développement immobilier et d'infrastructure en cours d'exécution dans tout le Congo, nous sommes convaincus que des projets tels que le centre commercial de Brazzaville « Brazzaville Mall » ou les Tour Jumelles de M'Pila changeront le visage de la ville et permettront à la population locale d'accéder à des

commerciaux et à la création de nombreux emplois.

Pour mener à bien ce projet, nous nous engageons à utiliser toute notre expérience internationale dans ce secteur afin que « Brazzaville Mall » devienne un modèle, une référence pour les projets futurs de ce type.

LDB : Quelle sera l'offre du centre commercial de Brazzaville ? Les Congolais

Fondée par un groupe de jeunes professionnels, VRD dont le siège se trouve à Dubaï aux Émirats arabes Unis concentre ses activités sur le conseil, le développement immobilier et la logistique. L'entreprise travaille avec des partenaires à travers le monde et ambitionne de devenir un acteur clé dans des développements immobiliers durables et innovants en Afrique subsaharienne.
www.vrd.ae

projets respectant les standards de luxe internationaux offrant également une part de divertissement. En tant que plus grand centre commercial d'Afrique Centrale, « Brazzaville Mall » contribuera au développement du pays et de toute la région, participant à l'essor du secteur

sont-ils ouverts à cette offre commerciale moderne ?

AL : Avec une superficie de 48 733m², « Brazzaville Mall » est un projet de développement indépendant parfaitement conçu. Nous avons pour ambition d'en faire un lieu de vie, le cœur de Brazzaville.

R.-M.B.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Jean-Claude Ibovi déplore la cherté des frais de participation aux scrutins

Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le président du Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP), Jean-Claude Ibovi a déploré la cherté des frais de participation aux différentes élections politiques populaires ainsi que ceux des pièces constitutives du dossier de candidature. C'est ce qui justifie entre autres, selon lui, le faible nombre des candidats de son parti aux prochaines consultations électorales du 16 juillet prochain.

Les Dépêches de Brazzaville : Pouvez-vous nous donner le nombre exact des candidats que votre parti a présenté aux élections du 16 juillet prochain ?

Jean-Claude Ibovi : Nous avons positionné des candidats en tenant compte des combinaisons que nous avons arrêtées avec la majorité présidentielle dont notre parti en est un membre signataire. C'est ainsi que vous constaterez mon maintien dans la deuxième circonscription de Talangai où le Parti congolais du travail n'y ait pas positionné un candidat. De même que dans les circonscriptions électorales de Djiri et de Kintélé, le MDP a retiré ses candidats au profit du PCT (parti locomotive de la majorité présidentielle). En outre, nous allons soutenir le candidat du PCT qui est reconduit à Kibangou et par contre nous avons positionné un candidat à Londe-

la Kayes puisque le PCT n'y ait pas pourvu de candidat. En ce qui concerne les élections locales, il a été décidé, au niveau de la majorité présidentielle, que tous les partis politiques ont la possibilité de positionner des candidats dans toutes les circonscriptions électorales que compte le Congo afin de mesurer leur ancrage à la base.

Cependant, au regard de la situation économique et financière que traverse le pays et de la cherté aussi bien des pièces à fournir pour la constitution du dossier de candidature que des frais de participation aux élections, le MDP a décidé de positionner des candidats dans les circonscriptions électorales où il a plus de chance de gagner, notamment à Londela Kayes, à Dolisie 1 et 2, à Kibangou, à Djiri et à Talangai.

LDB : Quel commentaire faites-vous des autres partis

politiques membres de la majorité présidentielle qui sont déçus des combinaisons arrêtées par votre plateforme politique ?

J.C.I : Je me permets de vous dire qu'en politique, il est plus idéal de placer les intérêts de la communauté au-dessus des intérêts propres ou de son parti. De même qu'il importe de tenir compte des réalités sur le terrain. Vous avez constaté qu'il y a des circonscriptions électorales entières que le PCT a concédées à ses alliés ; de même qu'il a constitué des binômes, en ce qui concerne les élections législatives, avec des alliés de façon que le titulaire soit du PCT et le suppléant d'un parti allié et vice versa.

LDB : Que dites-vous de certains partis politiques comme le RDD qui se plaignent de la brimade du PCT ?

J.C.I : Mon parti n'a pas connu une quelconque brimade de la part du PCT pour ces prochaines élections. Il est parfois louable pour une formation politique membre de la majorité présidentielle ou non d'être plus coopérative avec le parti locomotive de sa plateforme



Jean-Claude Ibovi (Adiac)

politique. De la même manière qu'il est important de ne pas disperser les forces au sein de la majorité présidentielle. Au contraire, il est nécessaire d'élaborer des stratégies gagnantes autour du président Denis Sassou N'Guesso.

LDB : Pensez-vous comme les autres leaders de la majorité présidentielle qui envisagent son éclatement ?

J.C.I : Pas du tout. Ce sont des chantages qui ne tiennent pas la route. Par contre, au niveau du PCT, on pouvait assister à une certaine implosion si le président du Comité central et le secrétaire général n'ont pas pu organiser des arbitrages avec sagesse. C'est ainsi l'occasion de féliciter le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre

Ngolo qui a affronté plusieurs combats politiques ces trois dernières années qui ont été marquées notamment par le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, le referendum constitutionnel et l'élection présidentielle du 20 mars 2016.

LDB : Avez-vous un message adressé aux membres du MDP à un mois des élections législatives et locales du 16 juillet ?

J.C.I : Les membres du MDP sont déjà en rangs de bataille pour les consultations électorales du 16 juillet prochain. Notre parti a opté, cette fois-ci, pour des campagnes électorales de proximité avec moins de meetings.

Propos recueillis par Roger Ngombé

Les femmes candidates formées aux prochaines batailles

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, a procédé le 19 juin à Brazzaville au lancement de la formation des femmes politiques, candidates aux prochaines élections législatives et locales.

Organisée avec l'appui technique du système des Nations unies au Congo notamment le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), cette formation durera trois jours et s'articulera autour de plusieurs thématiques parmi lesquelles les questions relatives au leadership féminin, le cadre juridique des élections, la gestion d'une campagne électorale avec la constitution des équipes, comment communiquer avec les médias et battre cam-

Cette session qui a lieu quelques jours après la tenue de la rencontre de sensibilisation sur l'existence de la politique nationale genre, vise également à renforcer les capacités des femmes à assumer leur participation aux élections du 16 juillet prochain. Actuellement, la représentation des femmes à l'Assemblée nationale n'est que de 7,4% et le Congo occupe la 167ème place dans le classement de l'Union inter parlementaire, ce qui sous-entend que le chemin



Des participantes (Adiac)

l'intégration de la femme au développement a rappelé qu'il s'agit au cours de cette formation, de maximiser la présence inclusive des femmes et leurs chances de succès aux prochaines électorales, appelant les partis à mettre en place des politiques incitatives pour encourager les femmes. « *Oui vous êtes des femmes leaders,*

capables de mettre en place un plan d'action nationale. Il nous faut agir avec empressement pour améliorer notre représentativité au niveau des instances décisionnelles et institutionnelles », a indiqué Inès Bertille Nefer Ingani. Pour rappel, les femmes ne représentent qu'à peine 8,6 % au Parlement, 21% au gou-

vernement, 12% au sein des ministères, 17,3% dans les Conseils départementaux et 26% dans les Conseils communaux. « *Il s'agit à travers cette formation, de combler ces faiblesses* », a renchéri la ministre, exhortant les femmes à capitaliser les enseignements reçus.

Jean-Jacques Koubemba

« **...Vous êtes des femmes leaders, capables de mettre en place un plan d'action nationale. Il nous faut agir avec empressement pour améliorer notre représentativité au niveau des instances décisionnelles et institutionnelles** »,

pagne, comment gérer une élection le jour J, le dépouillement, le contentieux électoral, comment gérer son équipe de campagne et la gestion du temps.

qui mène à l'élection est difficile et les défis à relever pour les femmes sont à relever. Prenant la parole à cette occasion, la ministre de la Promotion de la femme et de

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE POINTE-NOIRE

L'heure est à la délimitation du terrain

Les experts chinois de China overseas infrastructure development and investment corporation, organe désigné par le gouvernement chinois pour réaliser les études de la zone économique spéciale de Pointe-Noire, ont fait part aux ministres à l'Aménagement du territoire, des Zes et celui des Affaires foncières, de l'évolution de la planification spatiale et industrielle de ladite zone. Pour le ministre des Zones économiques et spéciales (Zes), Alain Akouala Atypault, c'est une étape très importante. « On peut

déjà s'entendre sur les grands principes qui vont permettre la structuration et la construction de la future zone qui comportera en son sein, un port, un parc industriel et une ville. En début juillet, cette délégation nous présentera l'ensemble de leur travail », a-t-il indiqué.

Rappelons que récemment, lors d'une audience avec le ministre des Zes, l'ambassadeur de Chine au Congo avait indiqué que la zone économique de Pointe-Noire, dont le démarrage est prévu en 2018, sera mis en relief

comme modèle de partenariat au cours du sommet chine-Afrique qui aura lieu en novembre 2018. Le gouvernement congolais ambitionne de créer quatre Zes notamment à Pointe-Noire, Brazzaville, Oyo-Ollombo et Ouesso. Celle de Pointe-Noire, qui sera la première à voir le jour, devrait permettre de créer 100.000 emplois directs et indirects. Il y est prévu entre autres, la construction d'un port minéralier, d'une série d'unités de production (métallurgie, engrais, etc.) ainsi qu'une zone logistique.

Loquelle Gassia Mboussa

FAC

Charles Richard Mondjo appelle les concitoyens à soutenir et accompagner l'action de la force publique

Le défi sécuritaire doit être relevé, afin de créer un espace suffisamment vaste, stable et durable en vue de faire prospérer des actions de développement.

C'est ce que rappelle l'un des passages mentionnés sur la déclaration lue par le ministre de la Défense nationale, le 19 juin à l'occasion de la célébration du 56e anniversaire des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale qui aura lieu le 22 juin prochain.

« La sécurité étant un bien commun, chacun doit être conscient de ce que, nulle part au monde, il n'y a de bon terroriste. Quelles que soient les divergences qui peuvent exister, nul ne devrait faire l'apologie du terrorisme et de la violence sous toutes leurs formes. Aussi, le président de la République, chef suprême des armées, a exigé avec force à l'occasion de sa traditionnelle adresse à la Force publique, le 31 décembre 2016, que toutes les

actions soient portées par un sens aigu du devoir et du sacrifice », a précisé Charles Richard Mondjo.

Selon le ministre, le peuple congolais au cours de ces dernières années, a été durement meurtri. « Son attachement à la paix, à la sécurité et à l'unité nationale s'est heurté à l'irrédentisme des terroristes, décidés à compromettre les perspectives de développement économique, social et culturel de notre pays », soulignant que de nombreux actes de violence sont commis, particulièrement dans une partie du département du Pool et dans certaines agglomérations.

« Le bilan est composé, entre autres, de pertes en vies humaines ; destruction des infrastructures, biens publics et privés sans oublier l'affectation morale. Les victimes de ces violences aveugles, il faut le dire, sont les Congolais dans leur diversité sociologique, sans distinction d'origine, d'ethnie, de croyance et d'appartenance philosophique », a rappelé le ministre,

Charles Richard Mondjo.

Malgré tout, a relevé le ministre, ces violences n'ont passionné le glas de notre croissance. Nos savoir-faire, nos savoir-être et nos capacités professionnelles doivent permettre de poursuivre et de mener à bien la modernisation de notre outil de défense pour l'arrimer aux défis. C'est pour cela que notre Force publique mérite l'attention, le respect et la considération de tous. Les multiples initiatives en sa faveur, prouvent à suffisance que le président de la République et le gouvernement ont à cœur de créer les conditions optimales de renforcement continu de ses capacités.

« Au nom de la nation, je m'incline devant la mémoire de certains de nos vaillants soldats qui ont payé de leur vie. Je m'incline également devant la mémoire de tous les citoyens non armés, victimes des actes terroristes et des violences aveugles », a conclu Charles Richard Mondjo.

Guillaume Ondzé

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Un échange d'expériences entre les jeunes doctorants

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Hellot Matson Mampouya, a ouvert le 19 juin, l'atelier de formation sous-régionale de renforcement des capacités des femmes et jeunes chercheurs d'Afrique centrale sur « la valorisation de la recherche scientifique » à Brazzaville

L'objectif est d'échanger, partager des connaissances ainsi que l'expérience entre les jeunes chercheurs doctorants venus des pays comme la Centrafrique, le Tchad, le Cameroun, le Gabon, la République démocratique du Congo et le Congo, pays hôte.

Hellot Matson Mampouya a indiqué que la rencontre renouvelée ouvrira la voie au développement de synergie en vue des réponses exactes à certaines préoccupations communes. « Le Congo considère la recherche et l'innovation technologique comme le moteur de développement socio-économique dont les objectifs concourent à la promotion de l'innovation technologique et la valorisation de ces résultats », a-t-il déclaré.

En effet, poursuit-il, cet atelier de renforcement des capacités des jeunes chercheurs de l'Afrique centrale dans l'apprentissage à la démarche de mobilisation de financement vient à point nommé car la question de financement ne doit pas être du ressort spécifique du ministère de tutelle.

Il a, par ailleurs, assuré ces derniers de la disponibilité du ministère à les soutenir suivant une feuille de route bien précise qui laisse une grande porte ouverte au renouvellement des ressources humaines et aux matériaux de scientifiques.

Selon Hellot Matson Mampouya, ce domaine de la recherche scientifique et de l'innovation connaît encore des défis à relever, surtout dans le renforcement des capacités opérationnelles des équipes du ministère.

Pour la représentante de l'Unesco au Congo, Anna Afonso de Santana, l'atelier permettra aux jeunes chercheurs de comprendre et maîtriser les concepts techniques de recherche ; se communiquer ainsi que démontrer la pertinence de leurs travaux par rapport au quotidien.

La rencontre est organisée conjointement par les bureaux de l'Unesco de Yaoundé et de Brazzaville, en

collaboration avec le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'agenda de l'Union africaine dont la vision panafricaine est centrée sur la formation des citoyens avec des compétences scientifiques et technologiques en matière d'innovation pour la construction des sociétés. « L'atelier est une contribution aux efforts du pays de la multi-diversité économique pour faire reculer la pauvreté compte tenu de la haute technologie de la science et l'innovation dans le domaine de l'économie, la société. Au plan mondial, les femmes représentent 53% au niveau des Licences et des maîtrises, et le sous chiffre au doctorants dans le domaine de la recherche. En Afrique, 30% de femmes participent à la recherche », a-t-elle dit.

Notons que pendant trois jours, les enseignements porteront sur les états de lieux de la recherche scientifique en Afrique : cas particulier de l'Afrique centrale ; le montage des projets de recherche ; les possibilités de financement des recherches et les travaux de groupe.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX

De nouveaux agents de renseignement prêtent serment



Photo de famille (DR)

Neuf correspondants nationaux de l'Agence nationale d'investigation financière (Anif) ont prêté serment le week-end dernier, au cours d'une audience présidée par le premier président de la Cour d'appel, Christian Oba. Agents des administrations publiques, ces nouveaux collaborateurs de l'Anif ont pour mission de transmettre à cette agence des informations utiles pour engager une enquête. « L'avenir de l'institution dont vous avez désormais la charge dépend de vos compétences, capacités et savoir-faire. Nous espérons que vous saurez apporter à l'agence les informations utiles pour que devant des actes criminels, justice soit faite et que droit soit dite », a souhaité le premier président de la Cour d'appel.

Créée en mars 2008, l'Anif est la cellule nationale de renseignement financier qui remplit les missions classiques dévolues à toute structure similaire. Elle a le devoir de constituer une banque de données contenant toutes informations utiles concernant les déclarations de soupçon revues par le règlement, les opérations effectuées ainsi que les personnes ayant effectué l'opération, directement ou par personnes interposées.

L.G.Mb.

SANTÉ

L'hôpital de Mfilou dresse le bilan de ses activités

La session inaugurale du comité de gestion de l'hôpital d'amitié sino-congolaise, tenue le 16 juin à Brazzaville, a procédé à l'examen du rapport d'activité du premier trimestre 2017 en présence de l'administrateur - maire de l'arrondissement 7 Mfilou, Jean-Marie Nzinga Ondemba.



Les participants à cette rencontre

Au cours de cette rencontre, les responsables de cette structure sanitaire ont non seulement passé en revue le fonctionnement de l'hôpital, mais aussi défini de nouvelles stratégies pour un meilleur service. Ils se sont penchés sur les programmes et les activités entreprises et à entreprendre en synergie, et sur l'esprit de transparence entre les membres du comité de gestion et leurs partenaires. « Nous avons, à l'issue de cette rencontre, regardé ce que nous pouvons mettre en place comme intelligence pour la bonne gestion de cette structure. Nous avons mis en place des stratégies de gestion. Nous avons eu à imaginer des synergies à mettre ensemble pour la bonne gestion de l'hôpital. Nous avons regardé aussi comment intéresser la population de Mfilou à venir se faire traiter ici », a déclaré Jean-Marie Nzinga-Ondemba en sa qualité de président de ce comité.

L'examen du rapport de ce premier trimestre 2017 s'est articulé autour de 6 piliers avec notamment le fonctionnement des services. Celui-ci a révélé, par exemple, que l'hôpital a reçu courant ce trimestre 974 patients en consultation externe dont 80% venus de Mfilou.

En spécialité, 1387 cas, 44 en pédiatrie, 313 en médico-chirurgicale, 7302 en hospitalisation avec plus de 6000 sortis. 67 cas guéris en médecine, 238 cas reçus en pédiatrie dont 209 guéris, 62 malades reçus en chirurgie. À l'hôpital mère et enfant, l'hôpital a enregistré 297 naissances dont 33 par césarienne.

L'hôpital a également organisé des journées de salubrité suivies d'autres activités dont la réhabilitation de l'eau, du froid dans les différents services. Enfin le rapport a montré que les activités menées ont connu une progression par rapport aux trimestres passés. Cependant, au plan financier, le manque d'appui du gouvernement ne permet pas de mettre en œuvre les différents plans élaborés.

Jean-Jacques Koubemba

SOLIDARITÉ

La société Zhengwei au chevet de l'orphelinat « Yamba ngai »

Une délégation de l'entreprise chinoise, Zhengwei Technique Congo, conduite par son directeur général, Wang Lijun, a visité l'orphelinat « Yamba ngai » au Plateaux des 15 ans, dans le 5e arrondissement Mougali, tenu par les Sœurs Oblates Apostolique de Notre dame de Lourdes, de l'Archidiocèse de Brazzaville.

Ladite délégation n'y est pas allée les mains vides. Elle a apporté un don estimé à 1 million de FCFA, constitué entre autres des draps, des tables à manger, des ballons (de football) pour le divertissement des enfants, des serviettes hygiéniques... « Ce don nous servira longtemps. Je salue

l'initiative de la société chinoise Zhengwei qui a pensé à ses enfants orphelins qui sont dans le besoin », a déclaré la directrice de l'orphelinat, Berthe Christiane Peto.

Zhengwei promet des emplois L'orphelinat « Yamba ngai » ne

regorge pas que de petits enfants. Il y en a qui ont dépassé la vingtaine d'âge. Ceux-là normalement sont appelés à quitter l'orphelinat. Face à cette situation, le directeur de Zhengwei Technique Congo a promis se battre pour trouver de l'emploi à ceux qui sont valides et aptes à travailler, d'autant plus que parmi eux certains ont la connaissance en plusieurs domaines puisqu'étant à l'orphelinat ils poursuivent leurs études et des formations professionnelles, selon les explications de Berthe Christiane Peto. Seulement, le recrutement se fera par un test, a précisé le responsable de Zhengwei.

En rappel, l'orphelinat « Yamba ngai » existe depuis 1987. Son premier site avait été érigé à Goma Tsé-Tsé dans le département du Pool avant d'être délocalisé à Brazzaville. Aujourd'hui, la structure prend soin de plus d'une cinquantaine d'enfants orphelins et ceux qui ne sont pas orphelins mais abandonnés par leurs parents après la naissance. La société chinoise a promis d'y refaire un tour pour une autre assistance.



Don de la Société Zhengwei (Adiac)

Rominique Nerplat Makaya

CONCOURS D'ENTREE 2017 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR



APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Pour la 8ème année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalités congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique... etc.)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 22 mai au 07 juillet 2017 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'agence Eclair au centre ville) ;
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année en cours ;
- Bulletins scolaires des classes de 4ème et de 3ème ;
- 1 Copie de l'acte de naissance ;
- 2 Photos d'identité ;
- 1 Certificat de nationalité ;

www.cg.total.com

TotalCongo

Total E&P Congo

Avenue Raymond Poincaré

B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo

Tél.: 00 (242) 94 60 00

Fax: 00 (242) 94 68 75

07
08
Août
2017
à la suite d'une présélection sur dossier.



TRIBUNE

Pacte de convergence économique et monétaire en Afrique : les enjeux du Franc CFA

La dévaluation du FCFA annoncée par le FMI en janvier 2017 et tant redoutée en Afrique se précise dans le rapport de juin 2017 du trésorier général de la Banque de France. Le FCFA de la Cémac pourra perdre 50% de sa valeur pour se fixer à l'égale 1300 FCFA, sanctionnant la contreperformance des économies de cette région. Le Franc CFA de l'UEMOA serait apprécié à 1 pour 500 FCFA, récompensant la performance des économies de cette région. La parité fixe commune est remise en cause.

1- Des faits : Peu dépendantes des rentes des matières premières, les économies de l'UEMOA enregistrent un taux de croissance qui est passé de 0,6% en 2011 à 7% en 2016, quand celui des économies de la Cémac, chute de 4,1% en 2011 à 2% en 2016, sous forte baisse du baril du pétrole de 105 à 45 \$. Leur monnaie commune est le « Franc de la Communauté Financière Africaine, partagé par 8 Etats en Afrique de l'Ouest, et le « Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale », utilisé par 6 Etats. Solidaires, ces régions doivent respecter chacune, les normes communautaires de surveillance multilatérale depuis la dévaluation de 50% du FCFA de 1994.

2- Au respect des normes applicables aux Etats, en deux phases : - la convergence qui exige à chaque Etat membre de se rapprocher graduellement des normes communautaires définies dans un programme de convergence pluriannuel approuvé par le conseil des ministres des Finances de la zone Franc ; - la stabilité qui est atteinte dès qu'une masse critique d'Etats respecte 4 critères de premier rang ou de convergence et continue à consolider les performances acquises.

3- Les performances : Le rapport du Comité de convergence (2017) donne les scores des pays et des zones entre 2011 et 2016 sur les critères de :

- solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal ($\leq -3\%$), qui est passé de -3,6% en 2011 à -4,2% en 2016 en UEMOA. Seul le Togo a respecté ce critère en 2016. Dans la Cémac, où ce ratio doit être égal à zéro, le score est passé de 0,9% en 2011 à -2,2% en 2016. Seul le Cameroun (0,8%) s'approche de la norme en 2016 ;
- taux d'inflation annuel moyen ($\leq 3\%$), est passé de 3,9% en 2011 à 0,3% en 2016 en UEMOA où, tous les membres ont respecté ce critère en 2016 contre 5 seulement en 2011. Dans la Cémac, ce taux est passé de 2,5% en 2011 à 1,1% en 2016. A l'exception du Congo (4,6%), tous les autres pays ont respecté ce critère ;
- ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal ($\leq 70\%$). L'UEMOA respecte ce critère avec un score de 41,2% en 2011 contre 45,1% en 2016. Seul le Togo 76% n'a pas respecté ce critère en 2016. La Cémac respecte mieux ce critère avec un taux de 17,2% en 2011 contre 32,8% en 2016. Les scores variant entre 18,9% pour la Guinée Équatoriale et 61,9% pour le Congo en 2016 ;
- masse salariale en pourcentage des recettes fiscales ($\leq 35\%$), ce ratio n'est pas respecté en UEMOA, où il est passé de 40,4% en 2011 à 38,7%. Trois pays le respectent en 2016 : Mali 33,4%, Sénégal 32,2% et Togo 32%, alors qu'en 2011, deux pays seulement l'ont suivi : Sénégal 33,2% et Niger 33,3%. Dans la Cémac, il passe de 13,8% à 31,9%. Cinq pays l'ont respecté en 2011 : Cameroun 30,6%, Congo 7,2%, Gabon 18%, Guinée Equatoriale 2,8 et le Tchad 13,2%, contre 3 seulement en 2016 : Cameroun 26,4%, Congo 33,1% et Guinée Equatoriale 12,1% ;
- taux de pression fiscal mesuré par le rapport des recettes fiscales sur le PIB nominal ($\geq 20\%$). Dans l'UEMOA, il est passé de 14% en 2011 à 16,7%. Seul le Togo 22%, le respecte en 2016. Dans la Cémac où il est passé de 15,9% à 13,2%, le Congo 26,8% et le Gabon 25,2% le respectent en 2011 et le Congo 27,4% l'atteint en 2016.

Au total, 3 critères sur 4 exigés en 2011 et 3 critères en 2016, ont été satisfaits par l'UEMOA (3-3) qui converge, car 7 économies sur 8, soit 87,50% convergent en 2011 : Togo 3-4, Sénégal 3-4, Bénin 3-2, Burkina 3-2, Côte d'Ivoire 3-2, Guinée Bissau 3-2 et Niger 3-2. Mais deux économies seulement, soit 25% consolident leurs performances en 2016 : Togo et Sénégal (3-4). La Cémac (2-2), qui ne satisfait que 2 critères sur 4 en 2011 et 2 critères en 2016, ne converge pas, même si 4 pays sur 6, soit 66,67% convergent en 2011 : Cameroun 4-3, Congo 4-1, Gabon 3-2 et Tchad 3-2. Un seul pays, le Cameroun 4-3, consolide en 2016, soit 16,67% des économies consolidées.

Ainsi, la solidarité monétaire des membres n'exclut point leur différenciation en fonction de leurs performances. L'application rigoureuse des normes dans une économie diversifiée est une voie de progrès. L'amélioration continue des performances est un gage de l'émancipation économique et monétaire.

Emmanuel OKAMBA

Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

HUMEUR

Quand les défenseurs des droits de l'homme ferment des yeux aux exactions des malfaiteurs !

Le constat empirique fait d'une part par le commun de mortels et d'autre part par certains défenseurs des droits de l'homme eux-mêmes montre que de nombreux individus ou de nombreuses organisations qui s'autoproclament des défenseurs des droits de l'homme s'attaquent plus aux pouvoirs publics qu'aux individus malfaiteurs. Alors que le fondement même du concept « défenseurs des droits de l'homme » se trouve dans le caractère objectif des choses.

Et lorsqu'on interroge des gens sur ce constat, nombreux se posent la question sur ce que devrait être le profil d'une personne qui se veut « une défenseuse des droits de l'homme ». Sur ce point, nous n'avons pas hésité de noter certains écrits de Navi Pillay, haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. Selon lui, être défenseur des droits de l'homme est un titre que chacun de nous peut mériter. Car ce n'est pas un rôle qui demande une formation professionnelle conséquente. Il suffit, dit-il, de tenir compte de son prochain et comprendre que nous avons tous le droit de bénéficier de l'ensemble des droits de l'homme et que nous devons nous engager pour que cet idéal devienne une réalité.

Loin de nous l'idée de nous substituer aux spécialistes de la question et tout en évitant de tomber dans une théorisation inutile, les droits de l'homme sont généralement classés en trois grandes catégories, notamment les droits de l'homme, les libertés publiques et les droits liés à l'environnement. Et pour notre part, nous nous intéressons à la première catégorie et singulièrement au droit à la vie. Tenez ! Où sont les défenseurs des droits de l'homme quand certains malfaiteurs se permettent de s'attaquer à l'épine dorsale de l'économie congolaise qui est le Chemin de Fer Congo-Océan celui-ci qui nourrit de nombreuses familles congolaises ? Où sont des défenseurs des droits de l'homme quand des gens au nom d'une certaine idéologie arrivent à s'en prendre à d'autres citoyens pour abrégier leur vie ? Où sont encore des défenseurs des droits de l'homme quand des opinions dangereuses et inouïes sont déversées ici et là appelant à la destruction ?

Alors ce qui est quelque peu bizarre et incongru, ces mêmes défenseurs des droits de l'homme, pourtant muets sur des faits cités ci-dessus, se permettent sans vérification aucune de donner parfois dans la précipitation leur opinion sur la situation qui s'est produite dans telle ou telle localité. Et si l'on ne prend garde, de tels agissements feront de certains défenseurs des droits de l'homme des défenseurs des droits des malfaiteurs. Oui, il est à noter que ce métier demande à la fois impartialité et objectivité et surtout être sapeur-pompier qu'allumeur de feux.

Dans de nombreux pays, ces soi-disant défenseurs des droits de l'homme tendent à devenir des vrais « politiciens » déguisés. Car ils font la navette entre le paysage politique et le métier des défenseurs des droits de l'homme. C'est pourquoi au bout de quelques années, le commun de mortels finit toujours par déceler leur vraie nature. Et pourtant que ce soit le défenseur des droits de l'homme, que ce soit le politique, tous œuvrent pour le bien-être de l'homme. Alors vous défenseurs des droits de l'homme, évitez trop de déclarations intempestives si vous n'aviez pas encore circonscrit la situation. Affaire à suivre !

Faustin Akono

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Des élèves instruits aux droits de l'enfant

A l'occasion de la 27e journée de l'enfant africain célébrée le 16 juin, la direction départementale des Affaires sociales a organisé une rencontre avec des élèves des collèges publics Ndéndé-Niengo et Emmanuel-Dadet. L'activité, qui s'est déroulée à la Circonscription d'actions sociales (CAS) de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, a permis de les édifier sur les droits des enfants.

Destinée à commémorer le massacre des enfants de Soweto en Afrique du Sud, la journée de l'enfant africain, instituée par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1990, a eu pour thème cette année « *L'agenda 2030 pour un développement durable en faveur des enfants en Afrique : accélérons la protection, l'autonomisation et l'égalité des chances* ». Pour permettre aux enfants de mieux le comprendre, celui-ci a été résumé en ces termes : « *Accélérons, la protection, l'autonomisation et l'égalité des chances des enfants en Afrique d'ici 2030* ».

Evoquant ledit thème dans son allocution, Marie-Thérèse Loemba, directrice départementale des Affaires sociales, a rappelé que cet engagement est déjà contenu dans la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant qui dispose en son article 21 : « *Les Etats parties à la présente charte prennent des mesures appropriées pour éliminer les pratiques sociales et culturelles qui affectent le bien-être, la dignité, la croissance et le développement normal de l'enfant* ».

Cet aspect ressortant aussi dans les OMD (objectifs du développement durable), en allant de l'égalité des sexes à la protection contre l'exploitation économique des enfants, la directrice départementale a expliqué : « *La promotion de l'autonomisation et de l'égalité des chances pour tous les enfants constitue un autre thème transversal qui s'applique à plusieurs ODD et coïncide avec tous les droits de l'enfant protégé par la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant* ».

A travers un exposé sur l'arsenal juridique en matière des droits de l'enfant au Congo, fait par Madame Christelle Nkanza, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Pointe-Noire, les enfants ont été infor-

més de différentes lois et textes en vigueur dans le pays. Il s'agit, entre autres, de la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, du Code de la famille et des différents décrets protégeant les enfants mineurs. Les participants à la rencontre ont aussi suivi une pièce de théâtre sur les droits de l'enfant jouée par des élèves.

Et pour leur permettre d'être mieux édifiés, une projection du film sur lesdits droits, réalisé par le ministère des Affaires sociales, a eu lieu suscitant des ovations dans la salle. Comme l'a souligné Marie-Thérèse Loemba, ce film est l'un des moyens utilisés par ledit ministère pour communiquer et promouvoir les droits de l'enfant dans le pays. « *En réponse à l'invitation de la commission de l'Union africaine, le gouvernement congolais, par l'entremise du ministère en charge des Affaires sociales, se propose de célébrer la journée de l'enfant africain de cette année en prenant des mesures nécessaires et urgentes au niveau national pour accélérer la protection, l'autonomisation et l'égalité des chances des enfants en contribuant au renforcement de la protection et de la promotion de tous les droits de l'enfants en Afrique* », a-t-elle souligné.

Les échanges ont permis de se rendre compte que bon nombre d'enfants ignorent encore leurs droits. Insistant sur l'importance de la communication pour une meilleure compréhension et protection des droits de l'enfant, Christian Bia, représentant le préfet du département, a invité les élèves à relayer les informations reçues à l'école et dans les familles.

Au terme de l'activité, les enfants n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction. « *Grâce à cette rencontre organisée par la direction des affaires sociales, nous savons maintenant que nous avons des droits. Comme on nous l'a demandé, nous allons le dire à nos parents, à nos amis et collègues pour que eux aussi soient au courant de cela* », a confié Bénie-Marcella Manganga, élève au collège Emmanuel Dadet.

Notons que la rencontre a aussi connu la participation des représentants de la police, de la mairie, des ONG œuvrant pour la protection de l'enfant.

Lucie Prisca Condhet Nzinga

EDUCATION

Maurice Mavoungou rénove l'école publique Charles-Mynnyngou

C'est le 28 novembre dernier que Maurice Mavoungou a lancé ces travaux à la suite de la demande des parents d'élèves et du personnel administratif qui craignaient le pire pour les enfants, du fait de la dégradation avancée des deux bâtiments R+1 de cette école et du manque de mur de clôture qui les exposaient aux actes récurrents d'incivisme et de vandalisme (bagarres, vol, immondices et autres).

Estimés à plus de 50 millions FCFA, ces travaux destinés à sécuriser les élèves et leur offrir des conditions d'études adéquates totalement financés par le député ont été réalisés par la société NG Services Sarl. Ils ont permis de rénover le plafond des deux bâtiments de l'école, rafraîchir leurs murs par l'application de la peinture, renforcer ses fondations avec un béton armé périphérique tout autour et lui doter d'un mur de clôture de 3,83 m de long et 2,30 m de hauteur ainsi que quatre portails métalliques dont trois à double ventail de 3,50 m chacun. Son grand espace, situé derrière les bâtiments, qui avait été transformé en décharge sauvage a été totalement assaini et transformé en un complexe sportif constitué d'un terrain de football et d'une aire de sport multidisciplinaire en béton

où se pratiquent des activités de dzango, boxe, karaté, judo et autres. Cet espace de sport est séparé de la cour de l'école par un mur et un portillon.

L'éducation étant son crédo, à la demande des parents et des enseignants et dans le souci de revaloriser l'école publique, le député a entrepris depuis le début de son mandat, des actions en faveur des écoles de sa circonscription électorale, non pas pour jouer le rôle de l'Etat, mais pour accompagner le président de la République dans la réalisation de son programme de modernisation du système éducatif du pays, comme l'a souligné son suppléant Victor Béli : « *L'école et par voie de conséquence l'éducation sont indubitablement des institutions vitales pour la République. Sans elles, les valeurs fondatrices de notre pays, à savoir l'unité, le travail et le progrès mais aussi l'égalité des chances pour tous, ne seraient qu'une utopie. Le développement socio-économique et culturel de notre pays est en grande partie tributaire de la qualité de notre système éducatif. Aussi la réussite scolaire nécessite-t-elle l'existence d'un cadre d'apprentissage attrayant, assaini et sécurisé* », a dit Victor Béli.

Charles-Mynnyngou est la deuxième école à bénéficier des bons soins de

Maurice Mavoungou après l'école primaire Lien-Athanase-Dambou qui a aussi été rénovée et clôturée. Donnant la signification de ces actions, le député a expliqué : « *Nous voulons donner les mêmes chances à tous nos enfants en revalorisant l'école publique pour éviter d'avoir un système éducatif à deux vitesses, donc des parents ayant plus de ressources qui mettent leurs enfants à l'école privée et ceux ayant moins de ressources qui mettent les leurs à l'école publique quelque peu délaissée. Le gouvernement a déjà initié quelque chose d'important en instaurant le port de la tenue scolaire pour tous les élèves* ».

Au nom de toute l'équipe administrative, Jacqueline Mbondo, directrice vague A de Charles-Mynnyngou, n'a pas manqué d'exprimer leur gratitude soulignant : « *Ce joyau est le témoignage de votre engagement pour la patrie en général et pour votre circonscription électorale en particulier. Votre implication dans les structures scolaires est l'une des grandes œuvres dans l'exercice de vos fonctions. Car l'école est incontestablement le creuset de l'avenir de demain* ». La directrice a, par ailleurs interpellé, le regard des responsables des quartiers pour préserver les acquis et solliciter des autorités de la place l'équipement des salles de classe de



Maurice Mavoungou, en costume, avec ses hôtes lors de la visite/ crédit photo Adiac

l'école en tables-bancs, en chaises et bureaux pour les enseignants, en ordinateurs et armoires pour le bloc administratif, ainsi que son électrification et l'achèvement des travaux de construction du bâtiment abandonné. Les parents d'élèves ont aussi salué l'action du député qui a permis de redonner à cette école, créée depuis 1964, son éclat d'antan qui fait d'elle l'une des plus belles de la ville. Même son de cloche du côté des élèves qui, par leur collègue Déborah Ebayi, ont exprimé leur joie et leur fierté d'avoir une belle école qui a la particularité d'avoir un complexe sportif : « *C'est le premier du genre dans les structures scolaires congolaises. Nous vous assurons qu'elle sera jalousement conservée* ».

Par ailleurs, la remise des travaux

de rénovation coïncidant avec la commémoration de la 26e journée de réconciliation nationale Victor Béli a saisi l'occasion pour inviter les Congolais à se réconcilier avec l'école publique. « *Comme nombre d'entre vous, nous sommes des produits de l'école publique : c'est elle qui nous a permis de nous élever, de nous épanouir et de devenir des citoyens ouverts sur le monde* », a-t-il dit.

Notons qu'outre l'école, le député a déjà mené plusieurs activités en faveur de ses concitoyens. Pour soulager ceux résidant dans des zones précaires, il prévoit sous peu le lancement des travaux d'éclairage public à Musolu Mutu au quartier 112 et d'adduction d'eau à Mawata, secteur Dalco au quartier 115.

L.P.C.N.Z.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE BOXE BRAZZAVILLE 2017

Des fortunes diverses pour les boxeurs congolais

Deux jours après le lancement officiel des 18e championnats d'Afrique de boxe, quatre Congolais sont montés sur le ring. Les deux qui ont combattu l'après-midi du 19 juin ont connu des fortunes diverses.

Dans les préliminaires des 91 kg, Laury Yannick Pembouabeka s'est qualifié au tour suivant. Il a battu aux points le Nigérian Ambrose Godwin. Après avoir déçu pendant les 11e Jeux africains, le capitaine des Diables rouges a réussi son opération rachat. « J'ai eu à perdre aux Jeux africains. Je me suis relancé avec les entraînements pour cette CAN. En tant que capitaine des Diables rouges, j'ai une grande responsabilité. Il fallait que je puisse gagner mon premier combat et de montrer le chemin aux autres. Le premier round c'était ma tactique, je devrais commencer timidement avant d'accélérer. Mais au prochain combat, je ferai mieux », a déclaré Laury Yannick. Peu avant son combat, son coéquipier Cédric Massala a plus que déçu. Médaillé lors des Jeux africains, le Congolais s'est incliné aux points face à l'Angolais Pamela Nsiona Salakiaku dans les préliminaires welter 69 kg. « Au début j'ai bien commencé et puis tout a changé subitement. C'est fini

pour moi. Je suis éliminé mais je remercie le public qui m'a soutenu », a souligné Cédric Massala. Le soir, le Congolais Anuel Ngamissengué Mpi affronte le Béninois Justin Hounkpevi avant le combat de Rodrigue Ngalebaye contre l'Algérien Rahim Hichem. Outre le programme des Congolais, les athlètes d'autres pays ont livré des combats de hautes factures. Le Kenyan Mathenge Blackmose Morenoo a battu aux points le Marocain Bellassek Abdelkadir. Le Nigérian Umeh Osita a également battu aux points le Sénégalais Niang Fallon. Le Mauricien Clair Merven a battu le Soudanais Jadown Yasser après l'arrêt de l'arbitre. L'Algérien Nemouchi Younes l'emporte aux points devant le Camerounais Smaila Mahaman. L'Ougandais Kakande Muzamiru s'est imposé aux points devant le RD Congolais Tshabu Nzoba. Le Zambien Silungwe Nkumbu a gagné l'Ivoirien Eric Guy Roland Zouzoua aux points.

Lancée le 17 juin au gymnase Nicole Oba à Talangä, la compétition de Brazzaville est qualificative pour les championnats du monde de boxe qui vont se disputer cette année à Hambourg en Allemagne. Les 18e championnats africains de boxe dont le coup d'envoi a été donné le sa-



medi par le Premier ministre Clément Mouamba ont, en effet, eu le privilège de battre le record de participation. 34 pays sont engagés et 349 boxeurs ont répondu à l'invitation, a indiqué avec fierté Bayor Kelani, président de la Confédération africaine de Boxe à l'ouverture de la compétition.

« La 18e édition des championnats d'Afrique de boxe Brazzaville 2017 est qualificative pour le championnat du Monde qui se déroulera à Hambourg en

Allemagne. À ce titre, le nombre important cette fois-ci de participants (athlètes, boxeurs et pays) me rassure et démontre à merveille le potentiel de la Boxe en Afrique. Je me permets de vous convier d'apprécier par vous-mêmes. En 2015, on a eu le même championnat à Casablanca qualificatif pour Doha. Cette année nous enregistrons pour le Congo 34 pays engagés et 349 boxeurs. Quelle bonne évolution ? le constat est simple.

Notre continent l'Afrique est en marche », a commenté le président de la confédération africaine. Il a révélé que 2017 a été consacrée par l'Association internationale de boxe, année de la boxe africaine déclarée en juin 2016 à l'assemblée extraordinaire tenue en Côte d'Ivoire avant d'inviter les acteurs aux respects des valeurs fondamentales de la boxe. Il a, en d'autres termes, plaidé pour un jeu propre sans dopage. « Nous restons pour cela vigilants et très vigilants et intraitables. Quant à nos boxeurs, entraîneurs et juges arbitres, les officiels, les chefs de délégations, je voudrai vous exhorter au fair-play », a-t-il insisté. Léon Alfred Opimbat a formulé le même vœu aux compétiteurs. « À tous les boxeurs engagés dans cette compétition, nous formulons le vœu d'une compétition saine, propre, dans le fair-play car nos acteurs sont attendus en Allemagne », a indiqué le ministre des Sports et de l'éducation physique. Selon lui, « Accueillir le championnat d'Afrique des nations de Boxe constitue en quelque sorte une marque de confiance pour laquelle notre pays s'honore et remercie de fait la Confédération africaine de Boxe », a indiqué Léon Alfred Opimbat.

James Golden Eloué

MEETING GLOBE D'OR

Un grand test pour les athlètes de Brazzaville

Après avoir remporté des médailles au Grand prix CAA de Yaoundé, Alex Ngouari Mouissi, Archel Biniakounou et Ngoye Natacha ont confirmé le 17 juin au meeting Globe d'or organisé par la Ligue de Brazzaville sous l'égide de la Fédération congolaise d'Athlétisme.

Ce meeting organisé pour la première fois par la Ligue fait partie d'une série des compétitions annoncées par la Fédération en vue d'entretenir la forme des athlètes.

En terme de test, Alex Ngouari Mouissi en sait quelque chose puisqu'il a été lancé pour la première en 5000 m, heureusement pour lui, il a été à la hauteur. Alex Ngouari Mouissi s'est en effet imposé en 15'07"99 devant Guelor vendzé (15'30"90) et Keller Madambi (16'31"98). « J'ai l'habitude de courir aux 800 et 1500m. Aujourd'hui, j'ai été surpris que le comité d'organisation me place aux 5000m. C'est mon nouveau record aux 5000m parce que c'est pour ma première fois. J'ai essayé de prendre le risque dès le début et cela a marché. J'ai la francophonie qui pointe à l'horizon, je dois m'engager aux 1500 m pour le moment. Les 5000m c'est peut-être en 2019-2020 », a commenté Alex Ngouari Mouissi.

En saut en longueur, son coéquipier de Yaoundé, Archel Biniakounou s'est aussi imposé après un saut de 7,17 devant

Mfila 6,50 et Druck Mampouya 6,11. Les 100 m dames ont été remportés sans surprise par Natacha Ngoye en 11"57 devant Michelle Mboyi 11"94 et Baleba Ntini 12"18. Chez les hommes, Kamara Decamo domine la même épreuve en 10"64 devant Audelin Ngatsui 10"81 et Dorian Obba 11"06. Ce dernier a toutefois pris sa revanche aux 200m. Avec 22"67, Dorian Obba s'impose devant Mpingo Kassongo de la République démocratique du Congo (22"85) et Rosky Ngakosso (22"88).

Aux 400m hommes, Dieuveil Mayouma l'emporte en 49"72 devant Isidore Ngoka Okamba (50"19) et Oboba (52"14). Aux 400 m haie, Jean Martin Mbama (57"66) a pris le meilleur sur Boumpt Le Grand (59"50) et Germany Mboma (1'00"88). Les épreuves des 800m hommes ont été dominées par Pandzou Nsiloulou 2'00"76 face à Ordy Mowele (2'02"71) et Mougany (2'05"01). Missamou Bafoundissa a gagné les 1500 m femmes en 4'57"21 devant Cleme Mambeké (4'58"74) et Gerlucherie Mansoni.

« Les records n'ont pas été battus mais il y a un qui a été approché mais pas battu. Je vous lance un défi qu'au troisième ou quatrième meeting, les records seront battus », a souligné Aimé Soukamy, le président de la Ligue de Brazzaville d'athlétisme. Il a indiqué que le prochain meeting va se courir le 1er juillet prochain.

J.G.E.

FOOTBALL

Sébastien Migné : « Le match contre le Zimbabwe est capital »

Le sélectionneur national a été face à la presse locale le 19 juin. Après la défaite contre la RDC lors de la première journée des éliminatoires de la CAN Cameroun 2019, il estime que les Diables rouges n'ont plus droit à l'erreur face au Zimbabwe en mars prochain.

« Ce sera à nous de faire le jeu et d'arracher les trois points face au Zimbabwe tout en sachant que la force de l'adversaire fera en sorte que rien ne soit facile », a indiqué Sébastien Migné. Selon lui, une victoire lors de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2019 permettra aux Diables rouges de garder espoir pour la suite de l'échéance. Mais le Zimbabwe qui a vaincu le Libéria 3-0 à l'occasion de la première journée ne sera un morceau facile à croquer. Le sélectionneur du onze national congolais en est conscient. « Il faut se préparer le mieux possible. Il faut de la cohésion, de l'engagement, de la volonté et la détermination des joueurs de défendre le maillot », a-t-il fait savoir en soulignant que le gros chantier est défensif. Pour ce faire, il faudrait commencer par garder les cages inviolées.



Sébastien Migné (Adiac)

le maillot », a déclaré le sélectionneur. Sébastien Migné a promis qu'il continuera à échanger avec d'autres binationaux pour les amener à jouer pour le Congo.

Rominique Nerplat Makaya